Résultats de l'enquête menée par l'association GIRAF-IFFD

« Le doctorat nouvelle mouture : pratiques et vécu »

Rédaction :
Agathe Bernier-Monod
Valérie Dubslaff
Annette Lensing
Naomi Truan
Bérénice Zunino

Juin 2015

www.giraf-iffd.eu
https://www.facebook.com/GirafIffd/

Sommaire

Résultats de l'enquête menée par l'association GIRAF-IFFD 1
« Le doctorat nouvelle mouture : pratiques et vécu » 1
A. Présentation du cadre de l'enquête 4
1) L'Association GIRAF-IFFD 4
2) Objet de l'enquête 4
3) Recueil des réponses 5
4) Profil des participant-e-s 5
B. Analyse des résultats 5
1) Le Doctorat 5
a) État d'avancement de la thèse 6
b) Rattachement universitaire 7
c) Disciplines d'inscription en doctorat 8
2) Enseignement 9
a) Concours de l'enseignement 9
b) Charge d'enseignement et évaluation 10
3) Financements 12
a) Types de financement 12
b) Les contraintes de temps 13
4) Conditions de travail 15
5) Encadrement universitaire 16
a) Relation au(x) directeur(s) ou à la/aux directrice(s) de recherche 16
b) Intégration des doctorant-e-s au sein de leur université 18
c) De fortes disparités entre les offres de formation en France et en Allemagne 18
6) Mobilité 20
a) Géographie doctorale 20
b) Distance de la résidence à l'université 21
c) Choix ou contrainte ? 23
d) Paysage scientifique étranger 24
e) Types de mobilité dans le cadre du travail de thèse 24
f) Géographie des déplacements 26
g) Financement des déplacements 28

h) Appréciation de la mobilité 29
7) Activités scientifiques 30
a) Types d'activités scientifiques 30
b) Contraintes et utilité 32
c) Engagement associatif 33
8) Vécu de la thèse 33
9) Projet professionnel 34
a) Pour quelles raisons choisir de faire une thèse ? 34
b) Le doctorat sur le marché du travail 35
c) L'insertion professionnelle après la thèse 36
10) Commentaires finaux 38
a) Difficultés de reconnaissance du diplôme, manque d'informations et accès à l'emploi (très) limité : le manque de débouchés, une angoisse récurrente 39
b) Contraintes temporelles : de l'impossibilité et de l'absurdité d'effectuer une thèse en lettres et sciences humaines en trois ans 41
c) Contraintes financières et précarité socioéconomique des doctorant-e-s 42
d) Le suivi des directeurs/-trices de thèse 43
e) La thèse, source importe de stress et de mal-être 43
f) Conclusion et perspectives 44

A. Présentation du cadre de l'enquête

1) L'ASSOCIATION GIRAF-IFFD

GIRAF-IFFD (http://www.giraf-iffd.eu) est une association de jeunes chercheurs et chercheuses en littérature, sciences humaines et sociales dont les travaux concernent la France et les pays de langue allemande. GIRAF-IFFD a été fondée à la suite de la première université d'été franco-allemande qui s'est tenue à Berlin en juillet 2002. Réseau d'entraide, l'association dispose d'une liste de diffusion très vivante relayant manifestations scientifiques, annonces de postes et publications de ses membres. GIRAF-IFFD vise à favoriser les échanges scientifiques entre jeunes chercheurs et chercheuses et à créer et entretenir un vrai dialogue avec les différentes institutions françaises et allemandes. Elle dispose d'antennes à Sarrebruck, Francfort/Main, Berlin, Grenoble et Paris.

2) OBJET DE L'ENQUETE

Via cette enquête menée entre mai et août 2014, l'association de jeunes chercheurs GIRAF-IFFD souhaitait étudier les conséquences pratiques et scientifiques de la réforme du doctorat sur la vie des doctorant-e-s. Amorcé en 1999, le processus de Bologne visait à harmoniser les systèmes universitaires européens et a conduit à une réforme du doctorat en sciences humaines et sociales, qui se voit aujourd'hui aligné sur le modèle qui prévaut en « sciences dures ». Principal effet de cette réforme, la durée du doctorat en SHS est aujourd'hui de plus en plus limitée. Dans le prolongement du processus de Bologne, le projet d'arrêté ministériel fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme de doctorat, impulsé par l'UE, réaffirme le principe de la thèse en trois ans[1]. Dans le même temps, doctorantes et doctorants sont incité-e-s à publier davantage, à intervenir lors de manifestations scientifiques ou à les initier, en parallèle de leur travail de thèse.

Des études rendent déjà compte des effets de cette réforme[2]. Mais GIRAF-IFFD entendait interroger le vécu de la thèse et la subjectivité des doctorant-e-s, les répercussions du nouveau doctorat sur leur vie quotidienne. L'association ayant une vocation binationale, entre la France et l'Allemagne, la question de la mobilité, nécessaire à la quasi-totalité des travaux de recherche, vécue comme une contrainte ou une chance, a également constitué le cœur de cette enquête.

[1] Pour consulter la version actuelle de l'arrêté : https://histoiresduniversites.files.wordpress.com/2015/04/8053_2015-arrete-version-13-1.pdf.

[2] Voir à ce sujet le rapport présenté au Sénat le 10 octobre 2013, « La France et ses doctorants » http://www.assemblee-nationale.fr/14/budget/plf2014/a1429-tIX.asp#P132_16820

3) RECUEIL DES REPONSES

L'enquête élaborée par les membres du bureau de l'association a été mise en ligne en français et en allemand sur *surveymonkey* [3] , plateforme hébergeant des sondages en ligne. L'information a été diffusée sur les réseaux de l'association et de ses membres, essentiellement des listes de diffusion d'universités, de laboratoires, d'associations de chercheurs et de jeunes chercheurs.

Au total, 723 personnes ont participé sur la base du volontariat et de façon anonyme à l'enquête. Ces résultats sont d'ordre essentiellement qualitatif et livrent un aperçu des pratiques, des attentes, des aspirations et des griefs des doctorants et doctorantes inscrit-e-s en France et en Allemagne.

Bonne lecture !

4) PROFIL DES PARTICIPANT-E-S

723 personnes ont participé à cette enquête. 624 y ont répondu en français, 99 en allemand. Pour des raisons de simplification, les premiers seront notamment qualifiés de « Français-e-s », les deuxièmes d'« Allemand-e-s », sachant que les nationalités des sondé-e-s peuvent diverger. Les participant-e-s étaient à 70 % des femmes et à 30 % des hommes.

49,5 % des participant-e-s sont âgé-e-s de 26 à 30 ans. Seuls 9,5 % ont moins de 25 ans ; 25 % ont entre 31 et 35 ans. Les personnes de plus de 35 ans représentent 15 % des effectifs.

58 % des sondé-e-s sont en couple, 42 % célibataires. Les participant-e-s sont près de 15 % à avoir des enfants, dont 10 % à en avoir un et 5 % à en avoir deux ou plus.

73 % des participant-e-s sont de nationalité française, 13 % de nationalité allemande. Les autres personnes interrogées viennent de pays de l'Union Européenne pour 5 % d'entre elles, essentiellement de Belgique (1,4 %) et d'Italie (1,4 %). 9 % des sondé-e-s viennent de pays non-membres de l'Union Européenne : les plus représentés sont la Colombie (1,1 %), la Suisse (0,8 %) et le Maroc (0,8 %).

Enfin, 46 % des sondé-e-s bénéficient d'un contrat doctoral, ce qui donne toutefois à penser que ce profil est surreprésenté dans l'échantillon de l'enquête.

B. Analyse des résultats

1) LE DOCTORAT

Ce panel de questions permet de préciser le profil scientifique des participant-e-s au sondage (avancement de la thèse, rattachement(s) institutionnel(s) et cotutelles, disciplines, enseignement(s)). Il est surprenant de voir que les profils des doctorant-e-s ayant répondu au

[3] https://fr.surveymonkey.com/

sondage sont très différents. Malgré l'existence de similitudes, les résultats indiquent des spécificités françaises et allemandes.

a) État d'avancement de la thèse

Le panel de doctorant-e-s et de post-doctorant-e-s ayant répondu au sondage est très large, avec des dates de 1ère inscription en thèse allant de 1994 à 2014, sachant que la grande majorité des Français-e-s (57 %) et des Allemand-e-s (58 %) se trouve actuellement entre la **2ème (inscription en 2013) et la 5ème année (inscription en 2010) de thèse**. Alors que les doctorant-e-s en 3ème et en 4ème année ont été les plus nombreux/-ses à répondre du côté français (15 % dans les deux cas), ce sont les doctorant-e-s en 2ème et en 4ème année (17 % dans les deux cas) qui ont été les plus nombreux/-ses à répondre du côté allemand. Les doctorant-e-s et post-doctorant-e-s qui se sont inscrit-e-s en thèse avant 2006 ne représentent qu'une faible part de l'échantillon qui a répondu aux questions, avec 8 % du côté français et 4 % du côté allemand.

Comme le doctorat est une aventure longue qui comporte son lot d'imprévus, la question suivante portait sur les raisons d'une éventuelle **suspension de la thèse**. Les résultats de l'enquête montrent que les sondé-e-s **français-e-s** sont presque deux fois plus nombreux/-ses à avoir interrompu leur thèse avec **10 %**, contre 6 % des sondé-e-s allemand-e-s. Les raisons de ces suspensions divergent également des deux côtés du Rhin : alors que les participant-e-s allemand-e-s indiquent dans leur très grande majorité avoir interrompu leur doctorat pour des **raisons personnelles** (83 %), ce sont les **raisons professionnelles** qui se trouvent en tête des réponses françaises, avec 67 % de réponses positives (contre 33 % du côté allemand), alors que les raisons personnelles arrivent en deuxième place (51 %). Il est intéressant de noter que 12 % des sondé-e-s français-e-s indiquent avoir interrompu leur thèse en vue de **la préparation d'un concours**, alors que cela n'a été le cas pour aucun-e des sondé-e-s allemand-e-s. Si ce dernier résultat montre l'importance des concours dans le monde universitaire français, le fait que les Français-e-s aient été plus nombreux/-ses à interrompre leur thèse pour des raisons professionnelles pourrait être vu comme l'indice d'un **manque de reconnaissance du doctorat** et d'une plus grande précarité des doctorant-e-s en France.

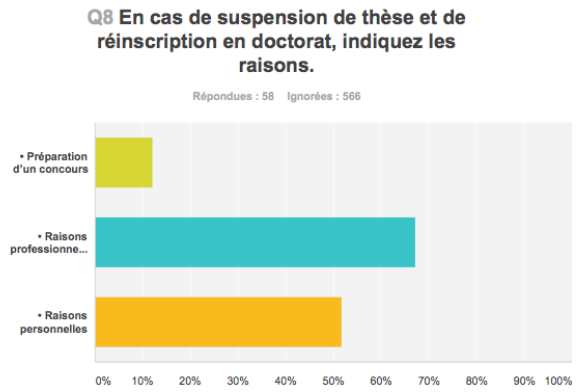

Choix de réponses	Réponses	
• Préparation d'un concours	12,07%	7
• Raisons professionnelles	67,24%	39
• Raisons personnelles	51,72%	30
Nombre total de personnes interrogées : 58		

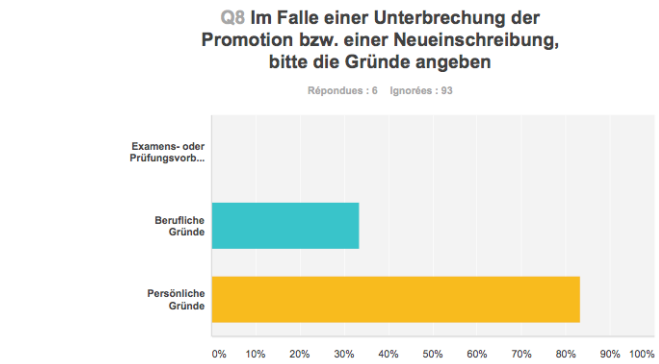

Choix de réponses	Réponses	
Examens- oder Prüfungsvorbereitung	0,00%	0
Berufliche Gründe	33,33%	2
Persönliche Gründe	83,33%	5
Nombre total de personnes interrogées : 6		

Graphiques « En cas de suspension de la thèse, indiquez les raisons » France / Allemagne

b) Rattachement universitaire

❖ *Établissements principaux*

Les universités principales d'inscription des sondé-e-s se trouvent en France et en Allemagne. Les établissements principaux d'inscription des participant-e-s français-e-s se trouvent à **97 % en France métropolitaine et d'Outre-mer** et à 3 % en Europe (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Allemagne, Suisse, Italie) et au Maghreb (Tunis). Les établissements principaux de rattachement des sondé-e-s allemand-e-s se trouvent à **86 % en Allemagne** et le reste en Europe (France, Suisse, Autriche, Angleterre, Italie). Les responsables de l'enquête ont été frappées par la très forte dispersion géographique des doctorant-e-s. En outre, quand on y regarde de plus près, les résultats font ressortir certaines spécificités des paysages universitaires français et allemand.

En effet, alors que les doctorant-e-s allemand-e-s sont réparti-e-s sur l'ensemble du territoire fédéral – **Berlin/Brandebourg** ne concentre que **15 %** des réponses – on constate une très nette surreprésentation des établissements universitaires de la **région parisienne** (universités, grandes écoles, IEP, etc.) qui concentre à elle seule **58 % des participant-e-s** au sondage. La concentration en région parisienne ressort aussi du classement général des établissements d'inscription du côté français : l'Université **Paris-Sorbonne (Paris IV)** arrive très largement en tête (18 %), suivie de **l'EHESS** (10 %). On peut toutefois relever que les 3ème et 4ème places sont respectivement occupées par deux universités de province, l'Université de Toulouse (Le Mirail) – Toulouse 2 (6 %) et l'Université de Lorraine (6 %), même si celles-ci sont de nouveau suivies par trois universités parisiennes : l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (5 %) et les universités Sorbonne Nouvelle-Paris 3 (3 %) et Paris X Nanterre (3 %). Du côté des participant-e-s allemand-e-s, outre les universités se trouvant à Berlin et dans le Brandebourg, les doctorant-e-s sont principalement inscrit-e-s à l'université de Leipzig (12 %), à la Bergische Universität Wuppertal (6 %), à l'université de Heidelberg (6 %), à la

Goethe-Universität de Francfort (5 %) et à l'université de Hambourg (5 %), ce qui témoigne d'une répartition géographique plus importante en Allemagne fédérale.

❖ ***Établissements de cotutelle/codirection***

Concernant le pourcentage de participant-e-s inscrit-e-s en cotutelle ou en codirection, on observe globalement la même échelle de grandeur, avec environ **25 % des doctorant-e-s qui sont en cotutelle ou en codirection** (25 % pour les réponses françaises et 26 % pour les réponses allemandes)[4].

Il est surprenant de voir que, parmi les doctorant-e-s inscrit-e-s en cotutelle/codirection, celles et ceux inscrit-e-s en **codirection** dans des établissements français représentent la **majorité** (**56 %**). Parmi ceux-ci, ce sont de nouveau les établissements universitaires en région parisienne qui sont les plus sollicités (70 %). Les **cotutelles** avec des pays européens (hors France métropolitaine et Outre-mer) arrivent en deuxième position (24 %). Parmi ceux-ci, les cotutelles avec les **pays germanophones** (Allemagne, Suisse, Autriche) arrivent à la première place avec **57 %** des réponses et devancent l'Espagne et l'Italie (20 %), la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas (13 %), l'Angleterre (7 %) et l'Islande (3 %). Enfin, l'enquête a également touché des doctorant-e-s en cotutelle avec d'autres régions du monde : ces cotutelles, qui représentent 19 % du total des réponses, concernent notamment le Canada (6,5 %), l'Amérique du Sud (5,5 %), le Maghreb (3 %) et l'Asie (3 %).

Enfin, à la question de savoir si celles et ceux qui n'étaient pas en cotutelle en envisageaient une, on observe un écart conséquent entre les réponses françaises et allemandes : alors que les Français-e-s rejettent très largement cette possibilité (**96 % de « non »**), les Allemand-e-s y sont clairement moins hostiles, avec **37 %** de sondé-e-s qui **envisagent de faire une cotutelle**.

c) Disciplines d'inscription en doctorat

❖ ***Classification adoptée***

Les participant-e-s sont inscrit-e-s en thèse dans des disciplines très variées. Se pose ici comme souvent le problème de la définition et du regroupement des disciplines. Les auteures de l'enquête ont opté pour le classement suivant :

- Sciences sociales : sociologie, économie-gestion, sciences politiques, sciences de l'information et de la communication, histoire, géographie ;
- Langues : toutes les langues pratiquées, linguistique, sciences du langage ;
- Lettres et arts : lettres, philosophie, théologie et études juives, histoire de l'art, archéologie, architecture et urbanisme, théâtre, arts du spectacle et cinéma ;
- Autres : droit, psychologie, sciences de l'éducation, sport, biologie et neurosciences.

[4] On peut toutefois souligner que près d'un quart des participant-e-s allemand-e-s n'a pas répondu à la question, alors que les Français-e-s ont répondu à plus de 80 %.

❖ ***Discipline principale***

602 personnes ont indiqué leur discipline d'inscription en thèse. Les sciences sociales arrivent largement en tête et concernent 64 % des participant-e-s pour la première discipline d'inscription. La sociologie est la discipline la plus fréquemment pratiquée (19 % des sondé-e-s), suivie de l'histoire (16 %), des sciences politiques (9 %), de l'anthropologie et de l'ethnologie (7 %) ainsi que des sciences de l'information et de la communication (6 %).

Suivent les lettres et arts, auxquels 18 % des participant-e-s consacrent une thèse. Les disciplines les plus répandues sont l'archéologie, l'histoire de l'art, l'architecture et l'urbanisme (7 %), les lettres (5,5 %), le théâtre, les arts du spectacle et le cinéma (2 %) ainsi que la philosophie (1,5 %) et la musicologie (1,3 %).

Viennent ensuite les langues, qui rassemblent 10 % des participant-e-s. Les matières les plus représentées ici sont les études germaniques (3 %) et les sciences du langage (3 %), suivies des études anglophones (1,3 %) et de la linguistique (1,2 %). La catégorie « autres » rassemble enfin 4,6 % des sondé-e-s.

❖ ***Discipline dans le deuxième établissement d'inscription***

À une époque où l'interdisciplinarité est valorisée, le choix d'une seconde discipline peut constituer un atout qui souligne la polyvalence des doctorant-e-s. C'est la raison pour laquelle les auteures de l'enquête ont voulu savoir combien de doctorant-e-s avaient fait le choix d'une seconde discipline. Parmi les sondé-e-s, seules 110 personnes ont renseigné une discipline pratiquée dans un deuxième établissement d'inscription. Celle-ci relève des sciences sociales dans 63 % des cas : la deuxième discipline est le plus souvent l'histoire (24,5 %), la sociologie (14,5 %) ou encore les sciences politiques (8 %). 13,6 % sont inscrits en langues pour leur deuxième discipline ; 11 % en lettres et arts, et 11 autres pourcents dans la catégorie « autre ».

2) ENSEIGNEMENT

a) Concours de l'enseignement

Que ce soit en France ou en Allemagne, une importante majorité des sondé-e-s n'a **pas passé de concours de l'enseignement** (CAPES, agrégation ou son équivalent allemand, le *Staatsexamen*), avec respectivement **78 % et 83 %** de réponses négatives à la question « Avez-vous passé un concours de recrutement de l'enseignement secondaire ? ». Si le fait de passer des concours de l'enseignement secondaire ne va pas de soi pour un-e doctorant-e français-e ou allemand-e, les résultats de l'enquête font tout de même nettement apparaître que les **doctorant-e-s français-e-s sont plus nombreux/-ses** à avoir passé des concours de l'enseignement – un-e doctorant-e sur cinq a tout de même passé ces concours (agrégation et/ou CAPES) – alors que le taux de doctorant-e-s allemand-e-s à avoir passé le *Staatsexamen* ne s'élève qu'à 17,11 %. En outre, **l'agrégation est deux fois plus sollicitée** par les doctorant-e-s français-e-s que le CAPES, avec 17 % de candidats à l'avoir passée, contre 8 %

qui ont passé le CAPES. Cela montre bien la place privilégiée qu'occupe ce concours pour les études dans l'enseignement supérieur en France.

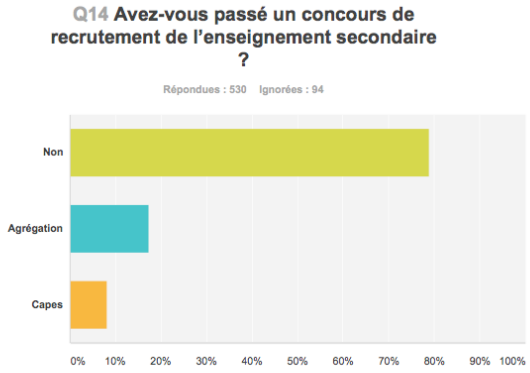

Choix de réponses	Réponses	
Non	78,87%	418
Agrégation	17,36%	92
Capes	8,11%	43
Nombre total de personnes interrogées : 530		

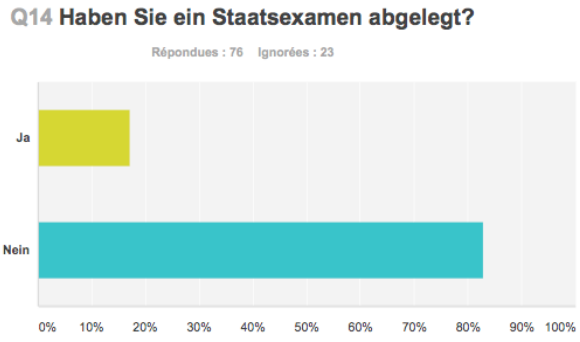

Choix de réponses	Réponses	
Ja	17,11%	13
Nein	82,89%	63
Total		76

Graphiques « Avez-vous passé un concours de recrutement de l'enseignement secondaire ? » France / Allemagne

b) Charge d'enseignement et évaluation

Concernant l'exercice de missions d'enseignement par les doctorant-e-s, les résultats de l'enquête font apparaître deux tendances opposées en France et en Allemagne. En effet, alors qu'une importante part des doctorant-e-s français-e-s (**64 %**) affirme remplir des **missions d'enseignement** dans leur université et/ou institution de recherche, la majorité des **doctorant-e-s allemand-e-s** (**58 %**) **n'enseigne pas**. Là encore, cela semble appuyer la thèse d'une valorisation plus importante de l'enseignement à côté de la recherche en France, ce qui peut être lié, entre autres, au statut de doctorant-e contractuel-le avec mission d'enseignement, nettement surreprésenté dans l'échantillon des sondé-e-s de cette enquête. Alors que les doctorant-e-s français-e-s assurent principalement des Travaux dirigés et des Cours

Magistraux aussi bien en Licence qu'en Master, les doctorant-e-s allemand-e-s se voient surtout confier des *Übungen* et *Proseminare* (*Grundstudium*). En ce qui concerne la quotité horaire, les doctorant-e-s français-e-s ayant répondu au sondage ont principalement des contrats de 64 heures par an (contrats doctoraux), 96 heures/an et 192 heures/an (ATER à temps partiel et à temps plein), alors que les doctorant-e-s allemand-e-s enseignent pour la plupart entre 52 ou 104 heures / an (à raison de 2 ou 4 *Semesterwochenstunden*).

Si les Français-e-s sont plus nombreux/-ses à exercer des missions d'enseignement que les Allemand-e-s, **l'évaluation de ces missions est globalement très positive** des deux côtés du Rhin. En effet, les sondé-e-s allemand-e-s et français-e-s s'accordent dans leur très grande majorité pour juger ces missions **« professionnalisantes / *berufsqualifizierend* »**, avec respectivement 96 % et 81 % de réponses positives. En outre, même si ces missions sont jugées « chronophages / *zeitraubend* » par la moitié des sondé-e-s français-e-s (50 %) et allemand-e-s (48 %), celles-ci sont tout de même perçues comme étant « complémentaires à la recherche / *forschungsrelevant* » par 52 % des sondé-e-s français-e-s et 45 % des sondé-e-s allemand-e-s. La proportion de personnes qui juge ces missions « inutiles / *nutzlos* » est en revanche très faible, avec près de 2 % de réponses du côté français et 3 % de réponses du côté allemand.

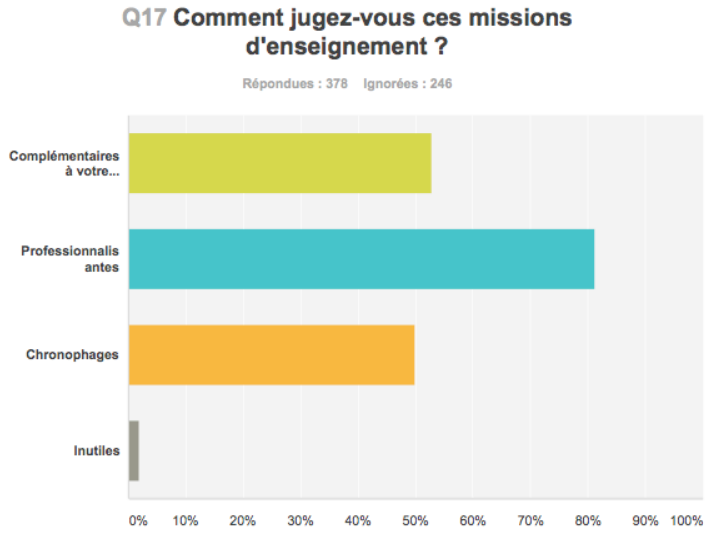

Choix de réponses	Réponses	
Complémentaires à votre recherche	52,91%	200
Professionnalisantes	81,22%	307
Chronophages	50,00%	189
Inutiles	1,85%	7
Nombre total de personnes interrogées : 378		

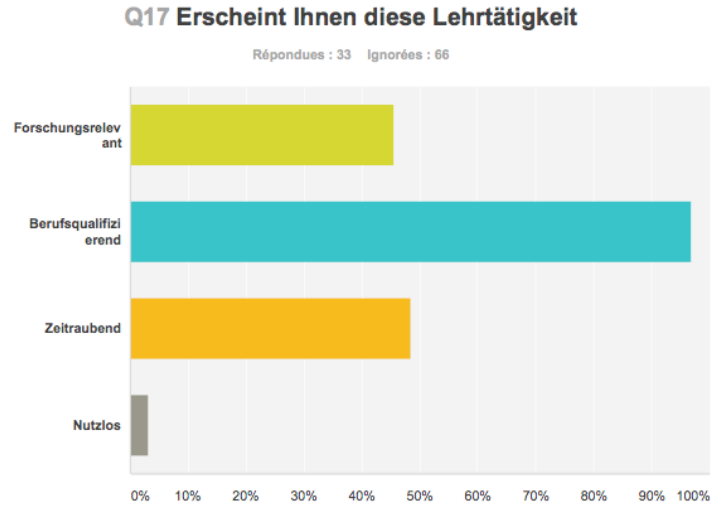

Choix de réponses	Réponses	
Forschungsrelevant	45,45%	15
Berufsqualifizierend	96,97%	32
Zeitraubend	48,48%	16
Nutzlos	3,03%	1
Nombre total de personnes interrogées : 33		

Graphiques « Comment jugez-vous ces missions d'enseignement ? » France / Allemagne

3) FINANCEMENTS

En France comme en Allemagne, la question du financement de la thèse représente un problème persistant. Avec la mise en place du processus de Bologne, la contrainte financière semble s'être assortie d'une contrainte de temps.

a) Types de financement

67 % des sondé-e-s du côté français affirment disposer d'un financement pour leur thèse contre près de 73 % outre-Rhin. Sa nature diverge selon le pays. En France, le contrat doctoral avec rattachement à une université représente le type de financement *spécifique* le plus répandu (avec 46 % des sondé-e-s). En Allemagne en revanche, il ne représente que 24 % des cas ; près de 48 % des doctorant-e-s y bénéficient *a contrario* de bourses provenant de fondations ou d'associations, selon la tradition allemande. Outre ces financements, les taux de sondé-e-s en activité salariale, d'une part, et bénéficiant d'un autofinancement (famille, amis, etc.) d'autre part, sont à peu près similaires des deux côtés du Rhin, avec 24 % en France contre 22 % en Allemagne pour le premier et respectivement 13 % et 11 % pour le second.

Les **difficultés à couvrir les dépenses liées à la recherche** s'avèrent plus prononcées en France qu'en Allemagne. Si la grande majorité des sondé-e-s tous pays confondus affirme pouvoir couvrir les dépenses de la vie quotidienne (71 % en France, 79 % en Allemagne), 55 % des personnes interrogées en France se disent dans l'impossibilité de couvrir toutes les dépenses liées à leur recherche (surtout à la mobilité) contre 45 % en Allemagne.

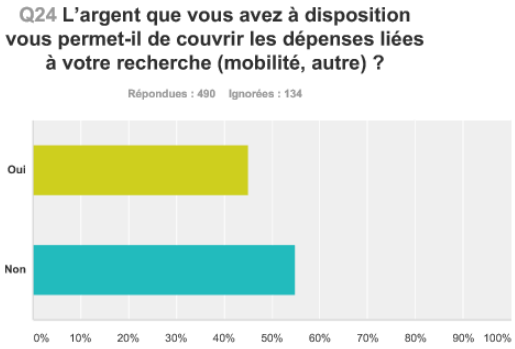

Choix de réponses	Réponses	
Oui	45,10%	221
Non	54,90%	269
Total		490

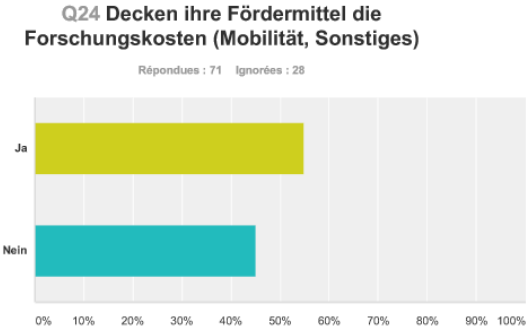

Choix de réponses	Réponses	
Ja	54,93%	39
Nein	45,07%	32
Total		71

Graphiques : « L'argent que vous avez à disposition vous permet-il de couvrir les dépenses liées à votre recherche ? » France / Allemagne

b) Les contraintes de temps

Par ailleurs, la contrainte financière semble avoir été accentuée par la limitation de la durée du doctorat. Dans les deux pays, la majorité des sondé-e-s envisage de consacrer 4 à 5 ans à leur doctorat (66,7 % en France, dont 34,3 % en 4 ans, et 54 % en Allemagne, dont 33 % en 4 ans). Si du côté français, 15 % des sondé-e-s ont l'intention de consacrer 6 ans à leur travail doctoral, 39 % espèrent du côté allemand l'achever en 3 ans (contre 12 % en France). 57 % des sondé-e-s en Allemagne pensent pourtant ne pas pouvoir finir leur thèse dans le temps imparti par leur financement, contre plus de 69 % du côté français. Ces écarts laissent supposer une plus grande adaptabilité aux exigences du processus de Bologne outre-Rhin.

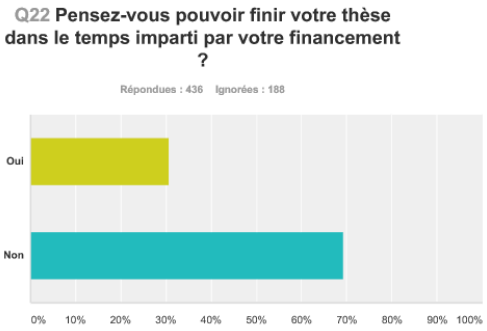

Choix de réponses	Réponses	
Oui	30,73%	134
Non	69,27%	302
Total		436

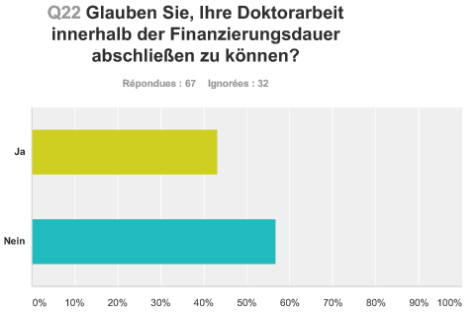

Choix de réponses	Réponses	
Ja	43,28%	29
Nein	56,72%	38
Total		67

Graphiques : « Pensez-vous pouvoir finir votre thèse dans le temps imparti par votre financement ? » France / Allemagne

Pour 83 % des sondé-e-s français-e-s et 78 % des sondé-e-s allemand-e-s, les exigences du doctorat nouvelle mouture ne semblent toutefois pas les avoir influencé-e-s dans le choix de leur sujet de thèse.

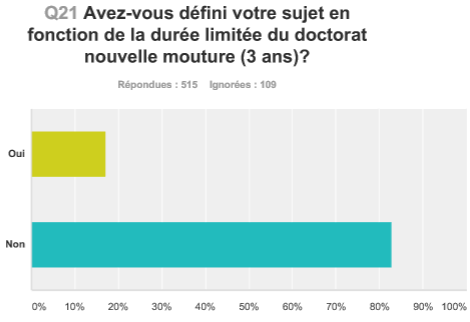

Choix de réponses	Réponses	
Oui	17,09%	88
Non	82,91%	427
Total		515

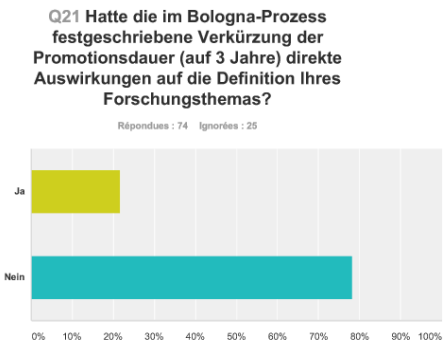

Choix de réponses	Réponses	
Ja	21,62%	16
Nein	78,38%	58
Total		74

Graphiques : « Avez-vous défini votre sujet de thèse en fonction de la durée limitée du doctorat nouvelle mouture ? » France / Allemagne

4) CONDITIONS DE TRAVAIL

Un déséquilibre entre la France et l'Allemagne s'observe également au niveau des conditions de travail. Outre-Rhin, les doctorant-e-s semblent être sensiblement mieux loti-e-s. Seul-e-s 35,7 % des sondé-e-s français-e-s travaillent dans leur **bureau**, contre près de 64 % en Allemagne. L'accès probablement inégal à un bureau se répercute sur les **équipements** à la disposition des doctorant-e-s : 77 % des personnes interrogées du côté allemand disposent d'une imprimante et près de 74 % d'un photocopieur, contre 69,7 % et 65 % du côté français.

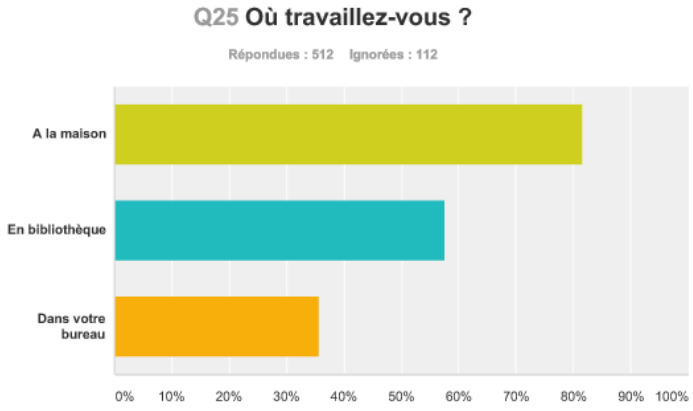

Choix de réponses	Réponses	
A la maison	81,64%	418
En bibliothèque	57,62%	295
Dans votre bureau	35,74%	183
Nombre total de personnes interrogées : 512		

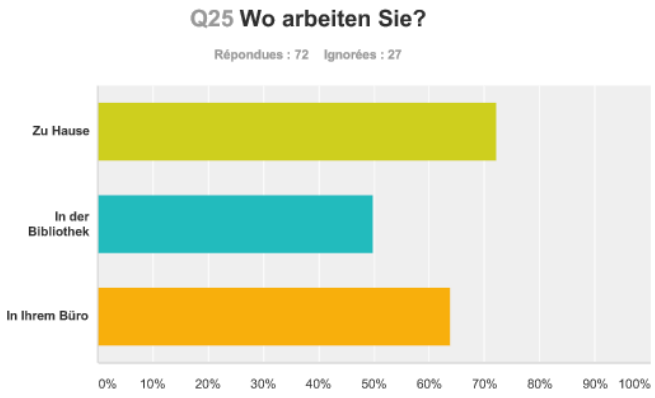

Choix de réponses	Réponses	
Zu Hause	72,22%	52
In der Bibliothek	50,00%	36
In Ihrem Büro	63,89%	46
Nombre total de personnes interrogées : 72		

Graphiques : « Où travaillez-vous ? » France / Allemagne

5) ENCADREMENT UNIVERSITAIRE

L'encadrement universitaire a été évalué à partir de trois grands axes : les rapports avec le ou les directeur(s)/directrice(s) de recherche, l'intégration des doctorant-e-s au sein de leur université et l'offre de formation doctorale. Si les points communs entre la France et l'Allemagne prédominent dans les deux premiers cas, les différences concernant le troisième point sont frappantes.

a) Relation au(x) directeur(s) ou à la/aux directrice(s) de recherche

La relation au(x) directeur(s) ou à la/aux directrice(s) de recherche est jugée par la majorité des sondé-e-s satisfaisante (près de 45 % en France, 38 % en Allemagne), voire très satisfaisante (31 % en France, plus de 36 % en Allemagne). Toutefois près de 17 % des sondé-e-s en France et 20 % outre-Rhin ont exprimé un avis plutôt négatif (rapports peu satisfaisants). Dans de rares cas, certains commentaires (comme « il ne répond pas aux mails ») révèlent les difficultés, voire l'absence de communication de certain-e-s doctorant-e-s avec leur directeur ou leur directrice. À la lumière de ces avis majoritairement positifs, la fréquence des discussions est répartie comme suit : les sondé-e-s s'entretiennent :

- 2 à 5 fois par an avec leur directeur ou leur directrice : 59,5 % en France contre 47 % outre-Rhin,
- au moins une fois tous les deux mois : 13,5 % en France, 23,8 5 en Allemagne,
- au moins une fois par mois : 12 % de ce côté du Rhin, 11 % en Allemagne,
- une fois par an : 7 % en France et 6 % en Allemagne.

Outre ces entretiens, les personnes interrogées font souvent mention d'échanges de mails réguliers avec leur(s) directeur(s) ou directrice(s) et d'une intensification de la communication

durant la phase de rédaction. Chez les sondé-e-s qui ont pris soin de faire part de leur expérience en cotutelle ou en codirection, il existe la plupart du temps un net déséquilibre entre les deux directeurs/-trices, l'un-e étant, peut-être pour des raisons de proximité géographique ou d'« affinités », sensiblement plus présent-e que l'autre.

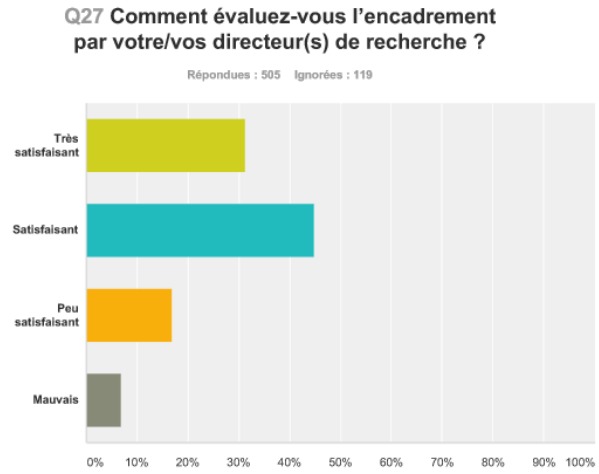

Choix de réponses	Réponses	
Très satisfaisant	31,29%	158
Satisfaisant	44,95%	227
Peu satisfaisant	16,83%	85
Mauvais	6,93%	35
Total		505

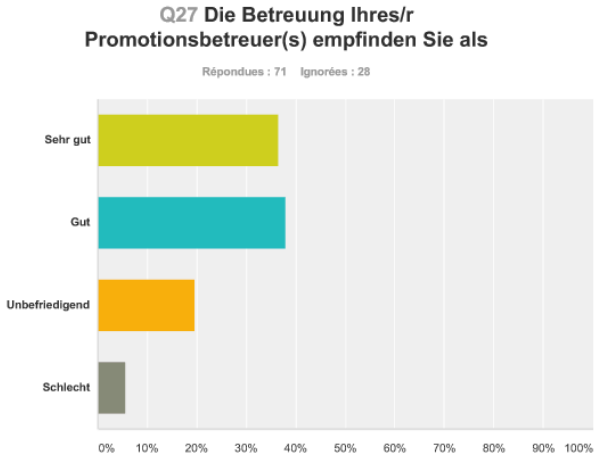

Choix de réponses	Réponses	
Sehr gut	36,62%	26
Gut	38,03%	27
Unbefriedigend	19,72%	14
Schlecht	5,63%	4
Total		71

Graphiques : « Comment évaluez-vous l'encadrement par votre/vos directeur(s) de recherche ? » France / Allemagne

b) Intégration des doctorant-e-s au sein de leur université

En France comme en Allemagne, la plupart des établissements proposent des séminaires doctoraux (près de 90 % en France et près de 86 % en Allemagne). Près de 64 % des personnes interrogées en France et 56 % de celles interrogées en Allemagne sont intégrées aux activités de leur laboratoire de recherche ou de leur école doctorale / de leur *Graduiertenkolleg*. Par ailleurs, un quart des sondé-e-s dans les deux pays effectue des tâches administratives non rémunérées dans leur établissement de rattachement.

c) De fortes disparités entre les offres de formation en France et en Allemagne

Alors que les écoles doctorales organisent plus de formations (88,5 %) que les *Graduiertenkollege* et/ou *Fachbereiche* (75 %), l'offre est paradoxalement jugée insuffisante par la majorité des sondé-e-s français-e-s (54 %) et suffisante par les personnes interrogées en Allemagne (64 %). De surcroît, seuls 67 % les jugent utiles en France contre 82 % en Allemagne. Dans le même temps, elles sont estimées chronophages par environ 43,5 % des sondé-e-s.

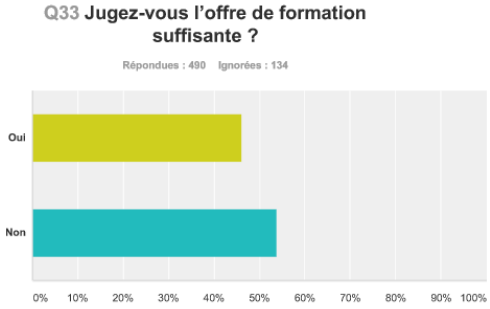

Choix de réponses	Réponses	
Oui	46,12%	226
Non	53,88%	264
Total		490

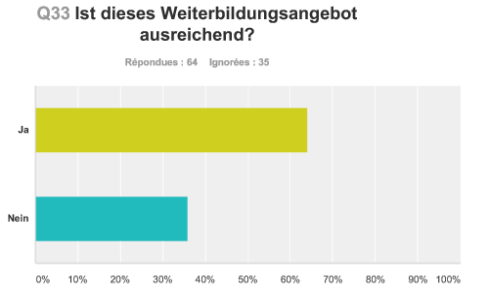

Choix de réponses	Réponses	
Ja	64,06%	41
Nein	35,94%	23
Total		64

Graphiques : « Jugez-vous l'offre de formation suffisante ? » France / Allemagne

Ces différences de perception sont probablement dues à la **nature des formations**. La déception en France n'est probablement pas liée aux formations consacrées à l'insertion professionnelle, à peu près égale dans les deux pays. Les plus grandes disparités concernent trois domaines : les **cours de langue**, suivis par moins de 22 % des sondé-e-s en France contre plus de 40 % en Allemagne, les **cours de didactique** (seulement 11,5 % en France contre près de 30 % en Allemagne) et les **cours d'informatique** (38 % de ce côté du Rhin contre à peine 16 % de l'autre). Ces différences incitent à émettre quelques hypothèses : dans quelle mesure les doctorant-e-s français-e-s ressentent-ils/elles une saturation face aux formations informatiques et souhaiteraient-ils/elles une offre plus diversifiée ? Une telle diversification ne pourrait-elle pas renforcer leur ouverture internationale, par des cours de langue par exemple, à une période où l'on exige d'eux/elles une mobilité toujours plus importante ? Ne pourrait-elle pas non plus, au moins pour la catégorie des doctorant-e-s contractuel-le-s, les aider à concilier, par des cours d'analyse de pratiques ou de didactique, leurs activités d'enseignement et de recherche ? L'écart entre les réponses des deux côtés du Rhin concernant les offres de formation pourrait faire réfléchir à une redéfinition des besoins des doctorant-e-s dans le paysage de la recherche français.

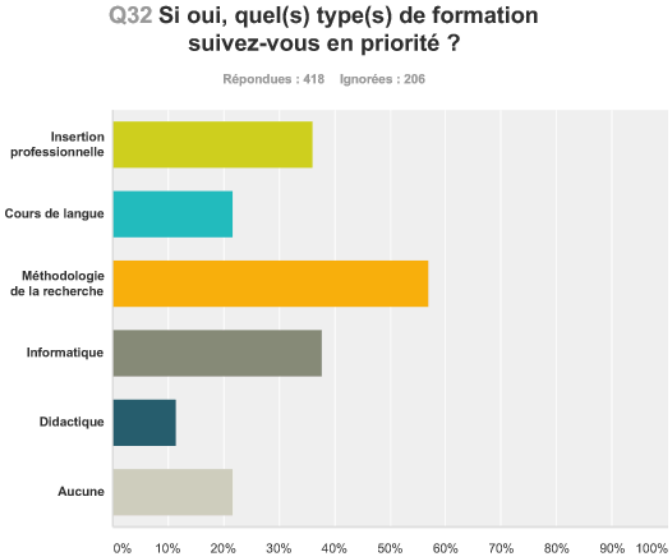

Choix de réponses	Réponses	
Insertion professionnelle	36,12%	151
Cours de langue	21,77%	91
Méthodologie de la recherche	56,94%	238
Informatique	37,80%	158
Didactique	11,48%	48
Aucune	21,77%	91
Nombre total de personnes interrogées : 418		

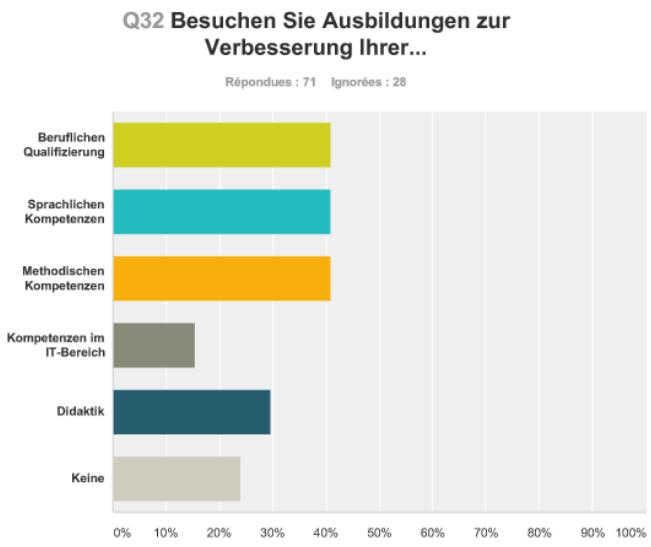

Choix de réponses	Réponses	
Beruflichen Qualifizierung	40,85%	29
Sprachlichen Kompetenzen	40,85%	29
Methodischen Kompetenzen	40,85%	29
Kompetenzen im IT-Bereich	15,49%	11
Didaktik	29,58%	21
Keine	23,94%	17
Nombre total de personnes interrogées : 71		

Graphiques : « Quel(s) type(s) de formation suivez-vous en priorité ? » France / Allemagne

6) MOBILITE

La question de la mobilité, vivement encouragée par les milieux académiques européens et internationaux, est au cœur du doctorat. De nature diverse, elle comporte aussi bien les déplacements entre deux universités dans le cas des **cotutelles**, que les **séjours en archives** et en **bibliothèques**, la participation à des **manifestations scientifiques** ou les **semestres de recherche** et **d'enseignement** à l'étranger. La mobilité entre différentes régions ou différents pays est bien sûr facilitée dans une Europe de Schengen sans frontières, mais elle s'étend bien au-delà, aux États-Unis, à l'Afrique ou à l'Asie.

Si elle soulève la question de la conciliation entre **vie privée et vie professionnelle** et du financement des déplacements, elle est souvent incontournable et un véritable atout pour la recherche individuelle : elle permet non seulement l'immersion dans un autre paysage scientifique et une culture académique étrangère, mais elle favorise aussi la mise en réseau avec des chercheurs/-ses ou des équipes de recherche européen-nes et internationaux/-les.

a) Géographie doctorale

Le problème de la distance séparant la résidence principale du/de la doctorant-e de son établissement de rattachement pose notamment la question de la conciliation entre la vie privée et le doctorat. Dans ce cas-là, la mobilité peut représenter un enjeu d'argent, de temps

et d'énergie. Certains établissements en France et en Allemagne imposent aux doctorant-e-s l'obligation de résidence sur leur lieu de travail, d'autres sont plus flexibles.

Selon l'enquête, **56 %** des doctorant-e-s du côté français disent habiter sur leur lieu de travail contre près **75 %** du côté allemand. Cet écart est notamment lié au fait qu'un certain nombre de doctorant-e-s « doit » une présence importante à l'université qui l'emploie (cela concerne entre autres les *wissenschaftliche MitarbeiterInnen*).

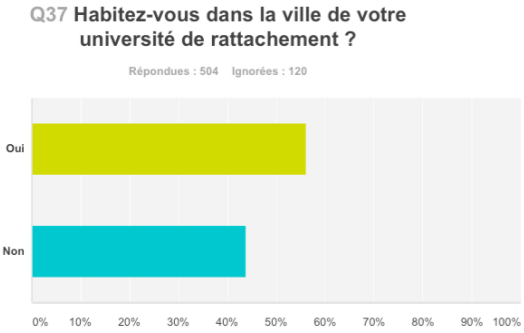

Choix de réponses	Réponses	
Oui	56,15%	283
Non	43,85%	221
Total		504

Choix de réponses	Réponses	
Ja	75,00%	54
Nein	25,00%	18
Total		72

Graphiques : « Habitez-vous dans la ville de votre université de rattachement » France / Allemagne

b) Distance de la résidence à l'université

Une minorité des sondé-e-s (19 % du côté français contre 21 % du côté allemand) a souhaité répondre à la question de l'éloignement géographique entre le lieu de la résidence principale et celui de l'établissement de rattachement, mais les résultats n'en sont pas moins évocateurs. Du côté français, près de **35 %** habitent à **moins de 10 km** et **24 % entre 10 et 30 km** de leur lieu de travail, si bien que presque deux tiers des sondé-e-s (59 %) habitent à moins de 30 km de leur université de rattachement.

Le taux est encore plus élevé en Allemagne, où près de **62 %** des doctorant-e-s vivent à proximité (**à moins de 10 km**) et **4 % à distance moyenne** (entre 10 à 30 km) de leur établissement scientifique, ramenant à 66 % le taux global des doctorant-e-s dans cette catégorie. Les doctorant-e-s allemand-e-s ont donc davantage tendance que les doctorant-e-s français-e-s à habiter sur le site universitaire, ce qui corrobore les résultats de la question précédente.

En revanche, les doctorant-e-s français-e-s sont proportionnellement plus nombreux/-ses à habiter **particulièrement loin** de leur université : 8 % doivent parcourir une distance de 100 à 200 km, 10 % de 300 à 500 km et **un-e doctorant-e français-e sur dix** vit **à plus de 1000 km** de son université et donc probablement aussi dans un autre pays que la France.

En Allemagne, les distances peuvent également être assez importantes: 23 % des sondé-e-s vivent à plus de 300 km dont 14 % entre 300 et 500 km et 9 % entre 500 et 1000 km. L'éloignement implique nécessairement des questions d'ordre financier – faire la navette en train ou en voiture coûte beaucoup d'énergie et d'argent – ou académique : l'éloignement peut aussi être un facteur d'isolement.

Distance en km	**Doctorant-e-s en France en %**	**Doctorant-e-s en Allemagne en %**
< 10 km	34,50	61,9
10 à 30 km	24,8	4,76
30 à 50 km	2,7	0
50 à 100 km	2,7	4,76
100 à 200 km	8	0
200 à 300 km	0,89	4,76
300 à 500 km	10,6	14,28
500 à 1000 km	6,20	9,5
> 1000 km	10	0
Réponses	19 %	21 %
Sans indication	81 %	79 %

Tableau: « Indiquez le nombre de kilomètres qui sépare votre logement de votre établissement de rattachement » France / Allemagne

c) Choix ou contrainte ?

À la question des raisons pour le choix de la domiciliation, plus de 60 % des doctorant-e-s du côté français répondent s'être installé-e-s dans leur lieu de résidence par choix personnel et/ou professionnel. Selon l'indication des sondé-e-s, les raisons de **l'éloignement** de l'université de rattachement sont le plus souvent d'ordre **personnel ou familial** (rapprochement de conjoint, attaches, propriété privée p.ex.), **financier** – les loyers sont par exemple moins élevés dans l'espace périurbain et en province par rapport aux grandes villes et surtout à Paris – et **professionnel** : certain-e-s doctorant-e-s travaillent à côté de leur thèse et choisissent leur domiciliation selon ce critère, d'autres sont rattaché-e-s à une université, mais enseignent à titre d'ATER dans une autre université ou une autre ville. La **proximité** de l'établissement de recherche est le plus souvent motivée par la volonté de se rapprocher de son directeur ou de sa directrice, de son laboratoire ou de son université afin de s'y investir ou de profiter de ses services et activités (bibliothèques, séminaires etc.).

Les **raisons familiales et personnelles** sont beaucoup plus affirmées en **Allemagne** où **67 %** des doctorant-e-s les ont mises en avant ; 53 % ont fait valoir des raisons professionnelles pour le choix de leur résidence.

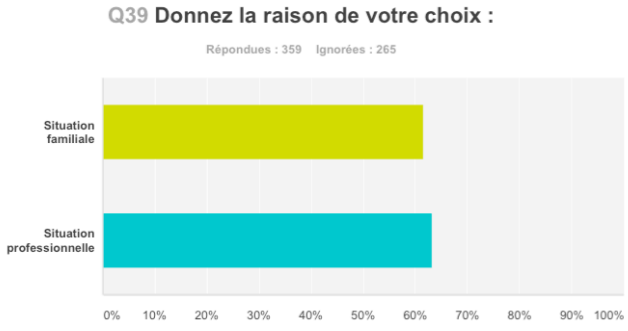

Choix de réponses	Réponses	
Situation familiale	61,56%	221
Situation professionnelle	63,23%	227
Nombre total de personnes interrogées : 359		

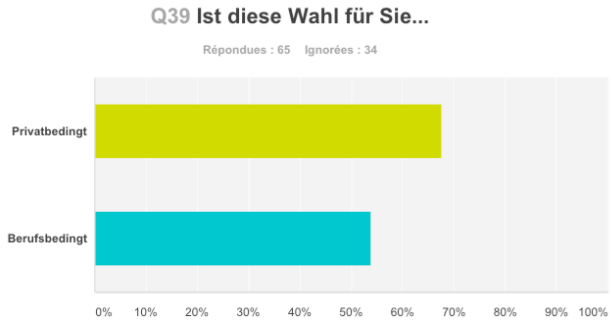

Choix de réponses	Réponses	
Privatbedingt	67,69%	44
Berufsbedingt	53,85%	35
Nombre total de personnes interrogées : 65		

Graphiques : « Donnez la raison de votre choix » France / Allemagne

d) Paysage scientifique étranger

Le taux des travaux de thèse s'insérant dans un contexte scientifique étranger est plus élevé parmi les sondé-e-s en Allemagne (66 %) qu'en France (55 %).

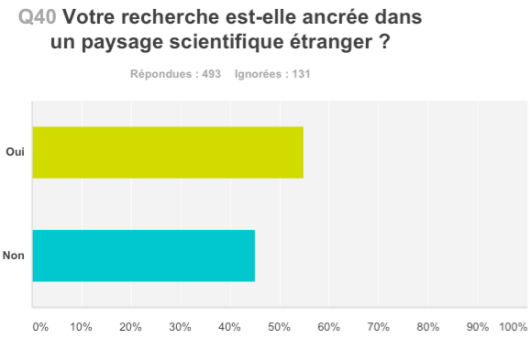

Choix de réponses	Réponses	
Oui	54,97%	271
Non	45,03%	222
Total		493

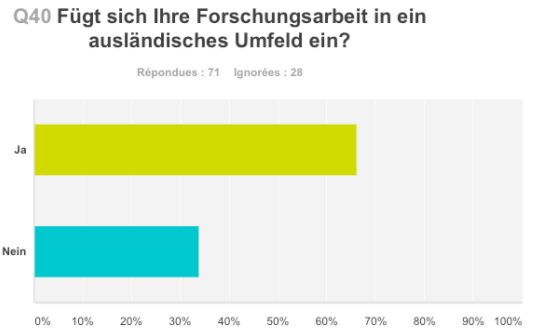

Choix de réponses	Réponses	
Ja	66,20%	47
Nein	33,80%	24
Total		71

Graphiques : « Votre recherche est-elle ancrée dans un paysage scientifique étranger? » France / Allemagne

e) Types de mobilité dans le cadre du travail de thèse

Une minorité des sondé-e-s français-e-s (11 %) et allemand-e-s (22 %) se rend à l'étranger dans le cadre de la cotutelle, même si le nombre d'Allemand-e-s est légèrement supérieur au nombre de Français-e-s.

Les doctorant-e-s sont deux fois plus nombreux/-ses en Allemagne à réaliser des séjours d'archives (78 % contre 37 % en France). Ils/Elles sont également plus nombreux/-ses à réaliser des séjours en bibliothèque à l'étranger (58 % contre 42 % en France).

En outre, plus de la moitié des personnes interrogées en France (51 %) disent mener des interviews à l'étranger, contre un quart (25 %) des étudiant-e-s allemand-e-s. Cette

disproportion est sans doute imputable au grand nombre de sociologues français-e-s ayant participé au sondage et dont un certain nombre fondent leur travail sur des entretiens.

Le taux de participation à des manifestations scientifiques à l'étranger est néanmoins comparable dans les deux pays, même s'il est légèrement supérieur en France (66 % contre 63 % en Allemagne). Seuls 7 % des thésard-e-s français-e-s et 9 % des allemand-e-s suivent des cours de langue dans un autre pays.

La mobilité des doctorant-e-s français-e-s et allemand-e-s est donc surtout induite par la nécessité de consulter à l'étranger des archives et des bibliothèques et de participer à des colloques ou à d'autres manifestations scientifiques qui sont un lieu privilégié d'échange, de prise de contact entre (jeunes) chercheurs/-ses et de transferts de savoir.

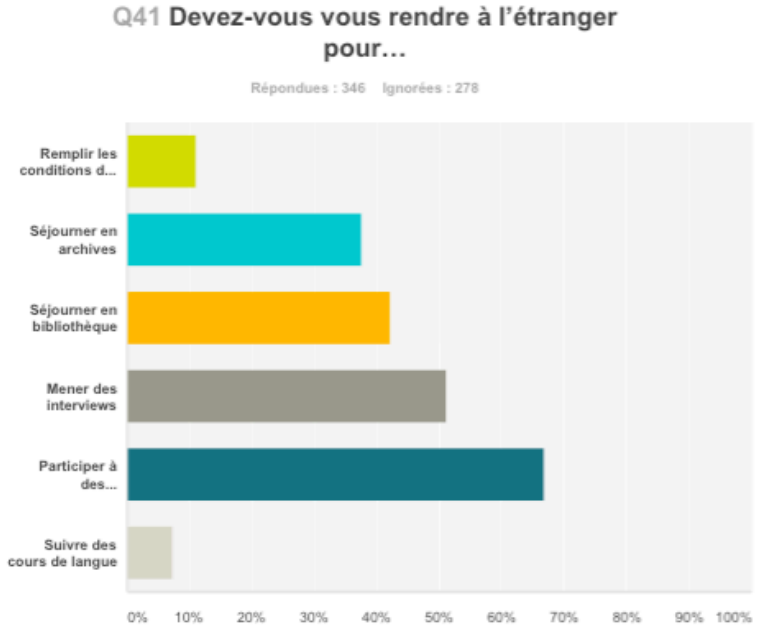

Choix de réponses	Réponses	
Remplir les conditions de la cotutelle	10,98%	38
Séjourner en archives	37,57%	130
Séjourner en bibliothèque	42,20%	146
Mener des interviews	51,16%	177
Participer à des manifestations scientifiques	66,76%	231
Suivre des cours de langue	7,23%	25
Nombre total de personnes interrogées : 346		

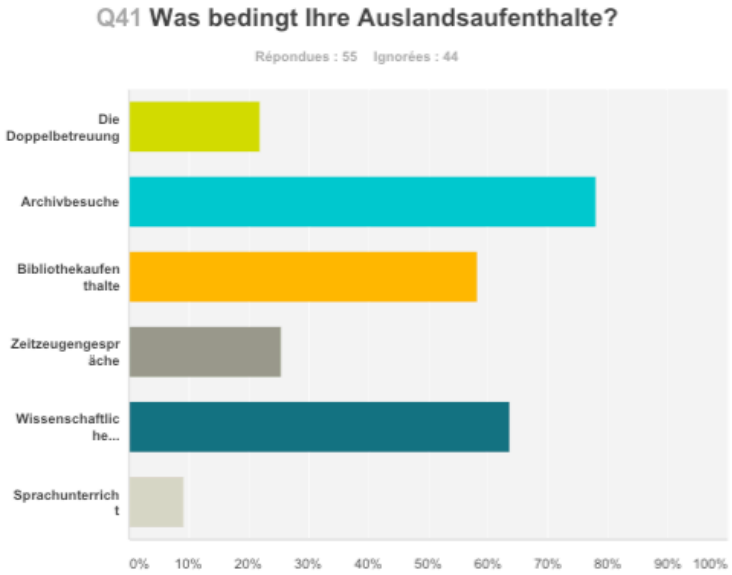

Choix de réponses	Réponses	
Die Doppelbetreuung	21,82%	12
Archivbesuche	78,18%	43
Bibliothekaufenthalte	58,18%	32
Zeitzeugengespräche	25,45%	14
Wissenschaftliche Veranstaltungen	63,64%	35
Sprachunterricht	9,09%	5
Nombre total de personnes interrogées : 55		

Graphiques : « Devez-vous vous rendre à l'étranger pour… » France / Allemagne

f) Géographie des déplacements

Du côté **allemand**, une **grande majorité (83 %)** des séjours est réalisée dans des pays de l'**Union européenne**. Ils représentent deux tiers des séjours du côté français (63 %). Presque autant de voyages (58 %) y sont effectués en dehors de l'UE contre 38 % pour les doctorant-e-s allemand-e-s.

Pour leurs déplacements dans le cadre d'enquêtes de terrain, de colloques et de séjour en archives, les **doctorant-e-s français-e-s** se rendent surtout en **Allemagne** (25 %) puis en **Grande-Bretagne** (18 %), en Italie (14 %), en Espagne (8 %), en Belgique (8 %) et aux Pays-Bas (3 %), privilégiant de la sorte les pays aux frontières communes avec la France.

L'Europe de l'Est est également présente : les déplacements en Roumanie, en Pologne et en République tchèque représentent respectivement 2,6 %, 1,6 %, 0,9 % des séjours effectués à l'étranger. Le taux de voyages dans les pays nordiques (Finlande et Suède: 1,3 % ; Norvège : 0,3 %) et les États baltes (Lettonie, Lituanie, Estonie : 0,9 %) est dérisoire.

Du côté **allemand**, les proportions sont similaires : les destinations privilégiées sont la **France** (31 %) et la **Grande-Bretagne** (21 %), suivies d'un autre pays germanophone, l'Autriche (12 %). Les séjours en Europe du Sud sont beaucoup moins nombreux que du côté

français : l'Italie, l'Espagne et le Portugal ne représentent en tout que 6,6 % des voyages réalisés dans l'UE. 13 % des sondé-e-s allemand-e-s se rendent en Europe de l'Est (Pologne, Hongrie, République tchèque) pour leur doctorat, 6,6 % dans les pays nordiques et 5,3 % en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas.

Il apparaît clairement que le franco-allemand est au cœur de cette mobilité européenne : la France est la première destination des Allemand-e-s et l'Allemagne la première destination des Français-e-s. Ce phénomène s'explique notamment par le nombre important de partenariats scientifiques existant entre les deux pays.

Pour les séjours effectués en dehors de l'UE, on observe du **côté français** une large majorité de déplacements faits aux **USA** (16 %) et au Canada – et plus particulièrement au Québec – destination de 14 % des voyages des doctorant-e-s inscrit-e-s en France. Derrière l'Amérique du Nord, l'**Afrique** est, avec 25 %, le deuxième continent à bénéficier de la venue des doctorant-e-s français-e-s qui se rendent prioritairement au **Maghreb** : le Maroc, la Tunisie et l'Algérie totalisent 8,8 % des déplacements. 8,4 % des jeunes chercheurs/-ses français-e-s se rendent également en **Afrique sub-saharienne** (dont le Sénégal, le Burkina Faso, l'Ethiopie, l'Ouganda, le Congo, le Rwanda, le Mali, l'Angola, le Gabon, le Benin, le Soudan et le Ghana). 14 % des séjours se font en **Amérique centrale et du Sud**, dont la plupart au Mexique (2,5 %), en Argentine (1,8 %), au Chili, au Brésil et en Colombie (1,4 % pour chaque pays). L'**Asie** n'est pas en reste (10,6 %) : les doctorant-e-s séjournent surtout en Inde (2,5 %) et au Japon (2,2 %), mais aussi Corée du Sud, en Malaisie, en Chine, au Vietnam (3,3 % en tout). 11,3 % des déplacements sont enfin réalisés sur le **continent européen** (hors UE), dont 8,4 % en Suisse et 2,9 % en Russie. Certain-e-s doctorant-e-s se sont aussi rendu-e-s en Turquie (2,2 %), en Géorgie (0,7 %) ou en Biélorussie (0,3 %). 1,8 % des doctorant-e-s ont voyagé en **Outre-Mer** (Mayotte, Polynésie française etc.) et 1,4 % au **Moyen-Orient**.

Du **côté allemand**, les voyages se concentrent surtout sur l'**Amérique du Nord** (USA : 42 %) et l'**Australie** (11,5 %). Avec 11,5 % des séjours réalisés, **Israël** est une destination prisée des jeunes chercheurs/-ses (contre 0,3 % des séjours pour les Français-e-s). L'**Amérique centrale et du sud** dont l'Argentine, le Mexique, le Pérou et le Brésil, ont suscité 15,3 % des déplacements. Un-e seul-e sondé-e allemand-e s'est rendu-e en **Afrique** (en Namibie).

Par conséquent, il semblerait que les doctorant-e-s français-e-s diversifient davantage leurs destinations et voyagent plus loin. Le choix de destinations comme le Québec, l'Afrique ou l'Outre-Mer, particulièrement mis en avant par les doctorant-e-s français-e-s est notamment lié au rayonnement de la francophonie. Les doctorant-e-s inscrit-e-s en Allemagne semblent à l'inverse davantage ancrer leurs travaux dans les pays de langue anglaise.

Q42 Où effectuez-vous vos mobilités ?

Répondues : 353 Ignorées : 271

Choix de réponses	Réponses	
Dans l'UE, indiquez quel pays :	62,89%	222
En dehors de l'UE, indiquez quel pays :	57,79%	204

Q42 Machen Sie Ihre Auslandsaufenthalte...

Répondues : 53 Ignorées : 46

Choix de réponses	Réponses	
Innerhalb der EU ? Bitte Land angeben.	83,02%	44
Außerhalb der EU ? Bitte Land angeben	37,74%	20

Graphiques : « Où effectuez-vous vos mobilités? » pour la France / Allemagne

g) Financement des déplacements

La question des déplacements, surtout s'ils s'effectuent dans des contrées lointaines, soulève bien évidemment celle du financement de ces voyages. Il paraît intéressant de noter que du côté **français**, plus de **deux tiers des sondé-e-s** (71 %) disent financer leurs séjours de recherche (colloque, archives etc.) **par leurs propres moyens** et 57 % par des bourses, alors qu'on observe le contraire du côté **allemand** où une **majorité (64 %)** des voyages est pris en charge par d'autres institutions (**bourses**) et où 58 % des doctorant-e-s inscrit-e-s en Allemagne prennent eux-mêmes en charge leurs frais de déplacement.

Même si le taux de la prise en charge personnelle des frais de séjours à l'étranger dans le cadre du travail de recherche est particulièrement élevé dans les deux pays, réduisant ainsi considérablement le pouvoir d'achat des doctorant-e-s, il semblerait qu'il existe davantage d'opportunités de financements en Allemagne – ou que les doctorant-e-s allemand-e-s s'en saisissent davantage. Il va sans dire que la mobilité, même si elle est vivement encouragée dans le monde académique, dépend largement des conditions de travail et de rémunération desdit-e-s doctorant-e-s et qu'ils/elles sont nombreux/-ses à devoir y renoncer par manque de moyens et de temps.

Q43 Comment financez-vous vos mobilités ?

Répondues : 375 Ignorées : 249

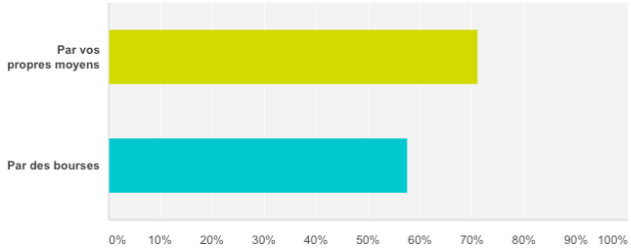

Choix de réponses	Réponses	
Par vos propres moyens	71,20%	267
Par des bourses	57,60%	216
Nombre total de personnes interrogées : 375		

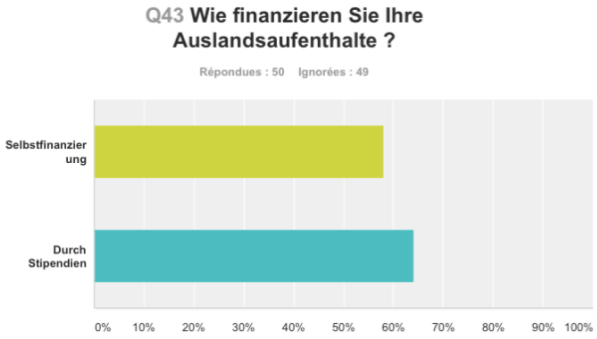

Choix de réponses	Réponses	
Selbstfinanzierung	58,00%	29
Durch Stipendien	64,00%	32
Nombre total de personnes interrogées : 50		

Graphiques : « Comment financez-vous vos mobilités ? » France / Allemagne

h) Appréciation de la mobilité

Pour 88 % des sondé-e-s français-e-s et 81 % des allemand-e-s, la mobilité européenne et internationale est indéniablement un atout. Moins d'un-e doctorant-e sur 5 considère qu'il s'agit là d'une contrainte (France : 16 % ; Allemagne : 19 %). En même temps, les personnes interrogées en Allemagne (54 %) considèrent majoritairement que cette mobilité représente aussi un gouffre financier, contre 44 % en France.

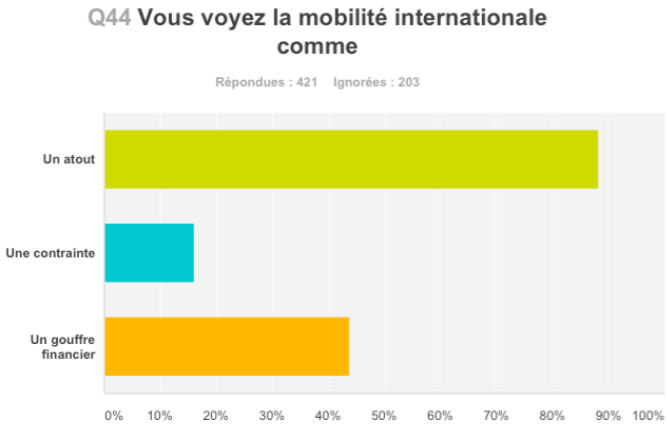

Choix de réponses	Réponses	
Un atout	88,36%	372
Une contrainte	16,15%	68
Un gouffre financier	43,94%	185
Nombre total de personnes interrogées : 421		

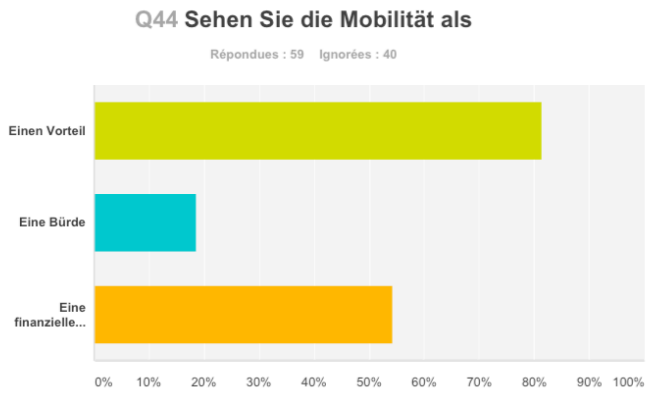

Choix de réponses	Réponses	
Einen Vorteil	81,36%	48
Eine Bürde	18,64%	11
Eine finanzielle Belastung	54,24%	32
Nombre total de personnes interrogées : 59		

Graphiques : Appréciation de la mobilité internationale France / Allemagne

7) ACTIVITES SCIENTIFIQUES

Les activités scientifiques qui viennent s'ajouter au travail de thèse à proprement parler (publications, recensions, interventions, organisation de manifestations scientifiques, engagement associatif) prennent une place prépondérante dans la vie des doctorant-e-s, en France comme en Allemagne. Malgré des résultats globalement similaires, on observe tout de même quelques spécificités nationales.

a) Types d'activités scientifiques

Près de neuf doctorant-e-s français-e-s (90 %) et allemand-e-s (89 %) sur dix ont déjà **présenté leurs travaux de recherche** lors de manifestations scientifiques. La **publication d'articles** est également largement représentée et arrive en deuxième position parmi les activités scientifiques, avec respectivement 72 % de réponses positives du côté allemand et 66 % du côté français. On observe en revanche des tendances contraires pour les deux derniers champs d'activités qui sont moins représentés que les deux autres : en effet, alors que près de la moitié des sondé-e-s allemand-e-s (46 %) a déjà fait des **recensions d'ouvrages**, ce n'est le cas que pour moins d'un tiers des sondé-e-s français-e-s (31 %). À l'inverse, les **activités organisationnelles** prennent une part plus importante parmi les activités des doctorant-e-s français-e-s – 51 % ont indiqué avoir déjà organisé des rencontres, ateliers, colloques ou expositions – alors que c'est seulement le cas pour moins de la moitié des doctorant-e-s allemand-e-s (45 %).

Même s'il est difficile de mesurer l'impact du processus de Bologne sur la diversification du profil des doctorant-e-s, on peut constater que les activités scientifiques occupent, dans l'ensemble, une place importante dans les deux pays. Les **doctorant-e-s allemand-e-s sont globalement plus actifs et plus actives** surtout au niveau des recensions – probablement plus

valorisées dans le paysage scientifique allemand – alors que les doctorant-e-s français-e-s sont plus impliqué-e-s dans des activités organisationnelles.

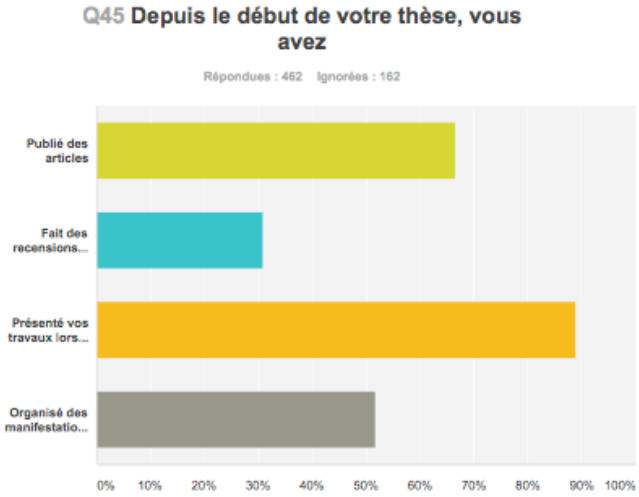

Choix de réponses	Réponses	
Publié des articles	66,67%	308
Fait des recensions d'ouvrages	30,95%	143
Présenté vos travaux lors de manifestations scientifiques	88,96%	411
Organisé des manifestations scientifiques (rencontres, ateliers, colloques, expositions...)	51,73%	239
Nombre total de personnes interrogées : 462		

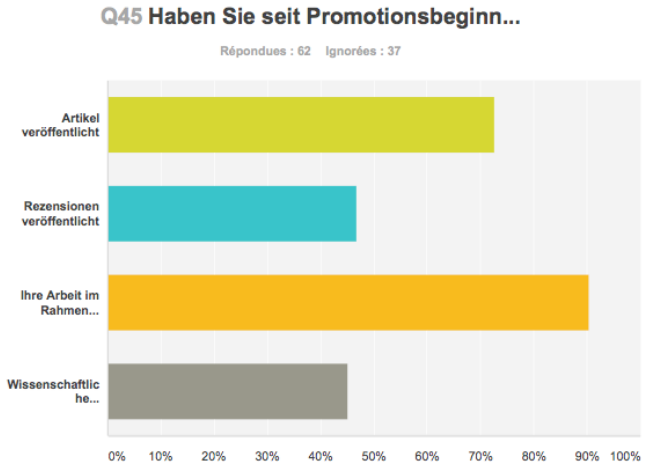

Choix de réponses	Réponses	
Artikel veröffentlicht	72,58%	45
Rezensionen veröffentlicht	46,77%	29
Ihre Arbeit im Rahmen wissenschaftlicher Veranstaltungen vorgestellt	90,32%	56
Wissenschaftliche Veranstaltungen organisiert (Seminare, Kolloquien, Workshops, usw.)	45,16%	28
Nombre total de personnes interrogées : 62		

Graphiques « Types d'activités scientifiques exercées depuis le début de la thèse » France / Allemagne

b) Contraintes et utilité

Comme l'enquête souhaite évaluer l'impact du processus de Bologne et plus particulièrement de la professionnalisation du doctorat sur le vécu de la thèse, GIRAF-IFFD a voulu savoir si les doctorant-e-s exerçaient principalement ces activités par choix ou par contrainte. Or aussi bien en France qu'en Allemagne, la très grande majorité des sondé-e-s (93 % des Français-e-s et des Allemand-e-s) a indiqué exercer ces activités par **choix**, alors que l'argument de la **contrainte** n'a été retenu que par environ un quart des sondé-e-s (25 % du côté français et 26 % du côté allemand). Toutefois, la distinction entre le « choix » et la « contrainte » n'est pas toujours simple : il ressort des commentaires des doctorant-e-s que, même si ces activités restent, pour certain-e-s un plaisir, voire une passion, elles répondent aussi et surtout à la nécessité de « booster » leur profil en vue de la qualification et du recrutement. Aussi bien pour les doctorant-e-s français-e-s que pour les doctorant-e-s allemand-e-s, ces activités font donc partie intégrante de leur travail de thèse et des attentes et injonctions qui y sont nécessairement liées. À cet égard, il n'est guère surprenant que la très grande majorité des sondé-e-s (96 % des sondé-e-s français-e-s et 91 % des sondé-e-s allemand-e-s) juge ces activités scientifiques **« utiles » à leur carrière**…

Choix de réponses	Réponses	
Choix	93,63%	426
Contrainte	25,71%	117
Nombre total de personnes interrogées : 455		

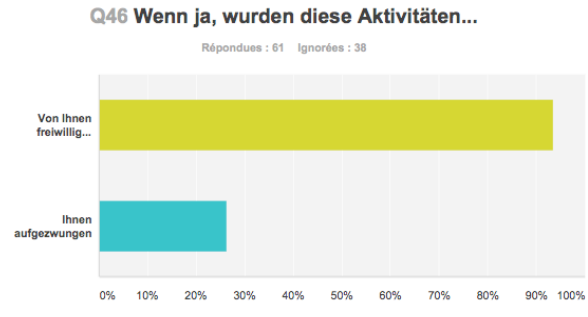

Choix de réponses	Réponses	
Von Ihnen freiwillig gewählt	93,44%	57
Ihnen aufgezwungen	26,23%	16
Nombre total de personnes interrogées : 61		

Graphiques : « Exercez-vous ces activités par choix ou par contrainte ? » France / Allemagne

c) Engagement associatif

La dernière question du panel portait sur l'engagement associatif des doctorant-e-s sondé-e-s, que ce soit dans des associations de jeunes chercheurs/-ses – comme GIRAF-IFFD – ou des associations d'enseignant-e-s. Alors que 70 % des sondé-e-s allemand-e-s ont déclaré être membres d'associations, ce n'était le cas que pour 60 % des sondé-e-s français-e-s. Cet écart tendrait à montrer la meilleure intégration des doctorant-e-s allemand-e-s au sein de réseaux associatifs. Il peut être mis en relation avec la plus forte tradition de l'engagement associatif en Allemagne (« *Vereinsmeierei* »).

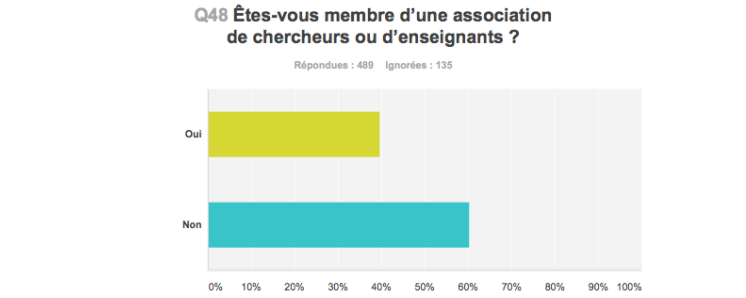

Choix de réponses	Réponses	
Oui	39,67%	194
Non	60,33%	295
Total		489

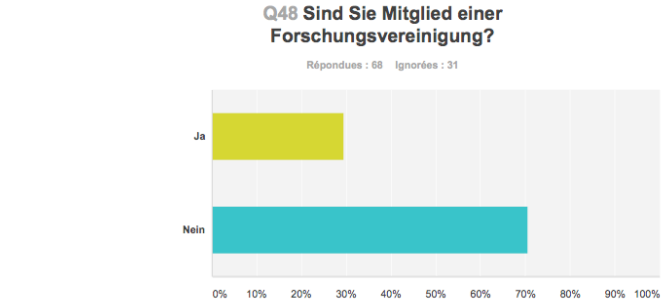

Choix de réponses	Réponses	
Ja	29,41%	20
Nein	70,59%	48
Total		68

Graphiques « Êtes-vous membre d'une association de chercheurs ou d'enseignants? » France / Allemagne

8) VECU DE LA THESE

83 % des sondé-e-s jugent que la thèse est une expérience globalement positive. Les émotions ressenties occasionnellement par les participant-e-s sont les doutes (pour plus de 85 % des sondés) et la peur de l'échec (dans 75 % des cas pour le sondage en français et 65 % pour le sondage en allemand). La solitude, le surmenage et l'incompréhension sont en revanche moins fréquents. La solitude et le surmenage semblent plus marqués pour les doctorant-e-s en France que pour ceux travaillant en Allemagne (64,5 et 64,9 % en France contre 37,1 et

51,6 % en Allemagne). Cette différence peut s'expliquer par des conditions de travail distinctes selon le pays. En Allemagne, les doctorant-e-s sont souvent davantage intégré-e-s à une équipe de recherche.

Plus de 55 % des sondé-e-s disent avoir des difficultés à concilier vie professionnelle et vie privée. Près de 50 % déclarent en outre avoir déjà envisagé d'arrêter leur thèse. Cette possibilité a été considérée le plus souvent pour des raisons financières (58 % des cas) ou pour des raisons privées (56 %). La thèse peut enfin également être l'occasion de lier de nouvelles connaissances, puisque près de 95 % des répondant-e-s indiquent avoir fait de nouvelles rencontres dans le cadre de leur doctorat.

9) PROJET PROFESSIONNEL

Il convient de remarquer qu'un nombre important de personnes a choisi d'ignorer cette question.

a) Pour quelles raisons choisir de faire une thèse ?

En France comme en Allemagne, les raisons ayant poussé à faire une thèse sont avant tout de l'ordre de l'enrichissement intellectuel, cité massivement par 87 % des doctorant-e-s interrogé-e-s en France et 91 % en Allemagne. L'amélioration du profil professionnel joue également un rôle similaire dans les deux pays, bien que de façon moindre : 49 % des sondé-e-s francophones l'évoquent, contre 41 % des sondé-e-s germanophones. Une différence significative apparaît dans la réponse à la question concernant l'amélioration de son profil scientifique : ce critère ne représente un enjeu que pour 39 % des doctorant-e-s francophones, contre près du double des doctorant-e-s germanophones (74 %). Cette différence s'explique peut-être par le prestige dont continue à bénéficier le titre de docteur en Allemagne.

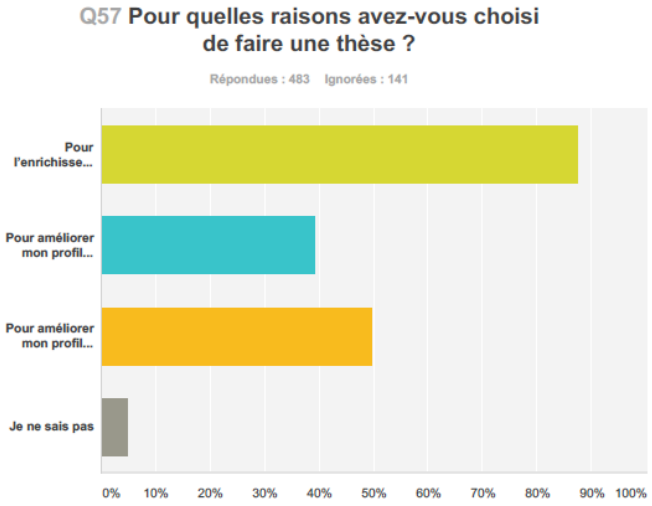

Choix de réponses	Réponses	
Pour l'enrichissement intellectuel	87,58%	423
Pour améliorer mon profil scientifique	39,34%	190
Pour améliorer mon profil professionnel	49,69%	240
Je ne sais pas	4,76%	23
Nombre total de personnes interrogées : 483		

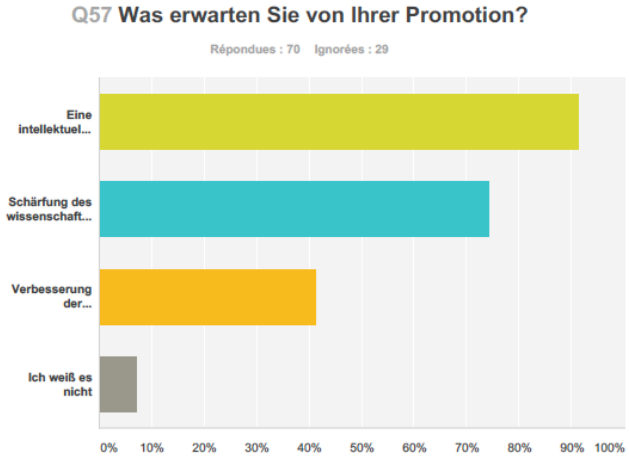

Choix de réponses	Réponses	
Eine intellektuelle Bereicherung	91,43%	64
Schärfung des wissenschaftlichen Profils	74,29%	52
Verbesserung der außeruniversitären Berufschancen	41,43%	29
Ich weiß es nicht	7,14%	5
Nombre total de personnes interrogées : 70		

Graphiques : « Pour quelles raisons avez-vous choisi de faire une thèse ? » France / Allemagne

b) Le doctorat sur le marché du travail

De façon significative, pour la grande majorité des sondé-e-s, la thèse représente un atout sur le marché du travail : 74 % des doctorant-e-s francophones et 80 % des doctorant-e-s germanophones le voient ainsi. De façon corollaire, alors que seules 19 % des personnes interrogées en Allemagne décrivent le doctorat comme un handicap, ce chiffre atteint presque

37 % (soit le double) en France. Dans le champ laissé libre à la fin de l'enquête (voir partie 10, « Commentaires finaux »), les témoignages liés à l'insertion sur le marché du travail sont toutefois négatifs des deux côtés du Rhin, constatant que la thèse demeure mal comprise et mal reconnue hors du monde académique, le mythe de « l'étudiant-e flemmard-e » continuant à perdurer.

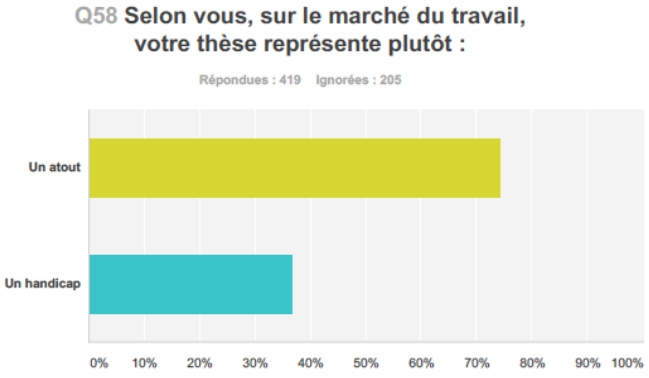

Choix de réponses	Réponses	
Un atout	74,22%	311
Un handicap	36,75%	154
Nombre total de personnes interrogées : 419		

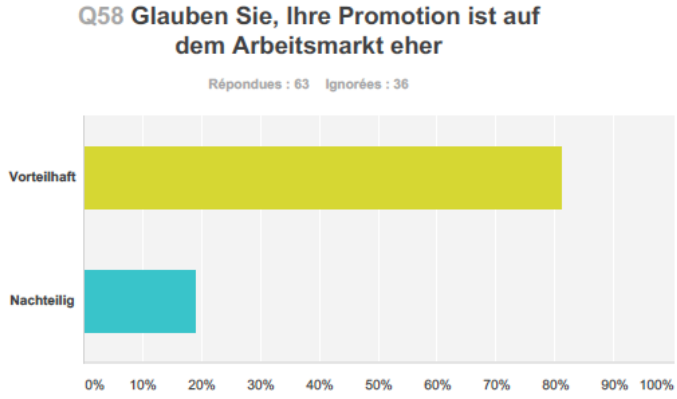

Choix de réponses	Réponses	
Vorteilhaft	80,95%	51
Nachteilig	19,05%	12
Total		63

Graphiques : « Selon vous, sur le marché du travail, votre thèse représente plutôt… un atout / un handicap » France / Allemagne

c) L'insertion professionnelle après la thèse

Les personnes interrogées des deux côtés du Rhin envisagent principalement de continuer dans le monde universitaire, comme en témoignent ces chiffres éloquents : 77 % des doctorant-e-s francophones et 75 % des doctorant-e-s germanophones se destinent à la recherche. Si l'enseignement recueille des suffrages plus importants en France (68 %) qu'en Allemagne (46 %), cela tient sans doute au fait que pour le recrutement en tant que maître ou maîtresse de conférences (MCF), l'enseignement continue à jouer un rôle prépondérant, et ce

dès le début de la carrière universitaire française. L'agrégation, passage – implicitement – obligatoire dans de nombreuses disciplines (notamment l'histoire, la philosophie, les études germaniques et anglaises, la littérature) pour accéder aux postes de maîtres et maîtresses de conférences explique aussi que l'enseignement, cette fois-ci dans le secondaire, puisse également sembler un débouché possible à l'issue du doctorat. La fonction publique, probablement en raison de la stabilité professionnelle qu'elle offre, intéresse quant à elle entre 32 % (France) et 48 % des sondé-e-s (Allemagne). Le secteur privé est toutefois plébiscité par 27 % des francophones et 23 % des germanophones, ce qui signale peut-être un léger glissement dans les représentations depuis quelques années, les places dans le monde universitaire devenant de plus en plus rares. L'offre de formation concernant l'insertion professionnelle dans le secteur public hors universitaire ou dans le service privé s'étant par ailleurs accrue ces dernières années dans les écoles doctorales françaises, il apparaît compréhensible que les doctorant-e-s considèrent l'ensemble des offres à leur disposition à l'issue du doctorat.

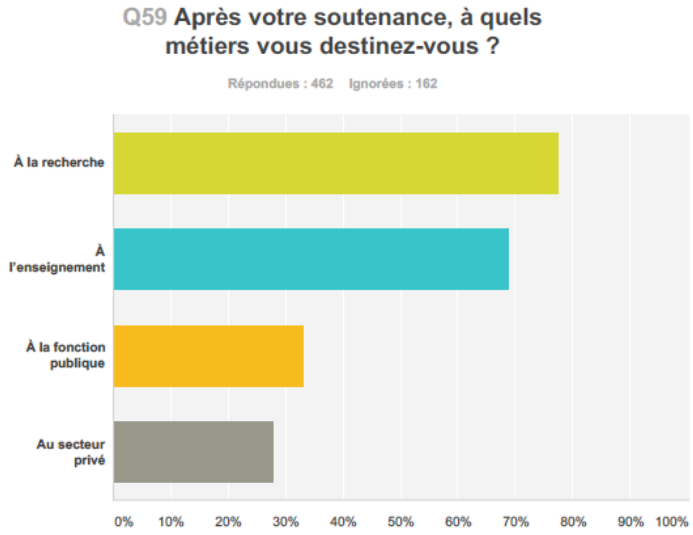

Choix de réponses	Réponses	
À la recherche	77,49%	358
À l'enseignement	68,61%	317
À la fonction publique	32,90%	152
Au secteur privé	27,71%	128
Nombre total de personnes interrogées : 462		

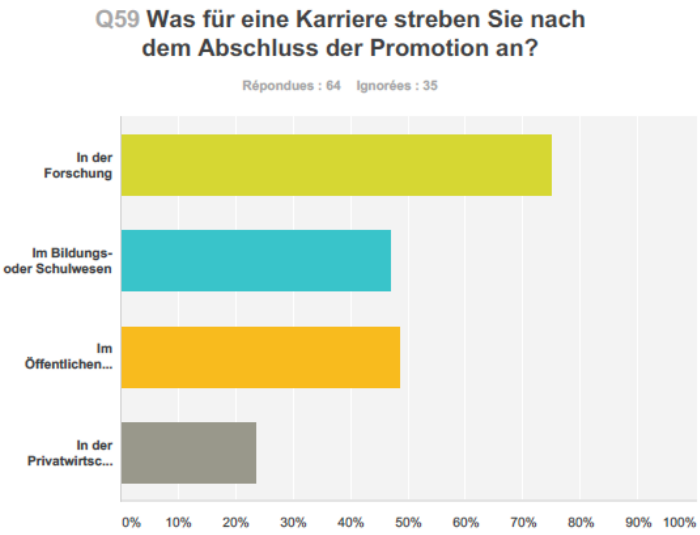

Choix de réponses	Réponses	
In der Forschung	75,00%	48
Im Bildungs- oder Schulwesen	46,88%	30
Im Öffentlichen Dienst	48,44%	31
In der Privatwirtschaft	23,44%	15
Nombre total de personnes interrogées : 64		

Graphiques : « Après votre soutenance, à quels métiers vous destinez-vous ? » France / Allemagne

10) COMMENTAIRES FINAUX

Cette synthèse revient sur les commentaires ouverts exprimés par les sondé-e-s à la fin de l'enquête. En effet, un **champ laissé libre** leur permettait de compléter à leur convenance l'enquête. Bien que cette synthèse ne se veuille pas quantitative, mais avant tout **qualitative**, elle offre tout de même un point de vue intéressant sur certaines tendances récurrentes parmi les personnes interrogées. Ainsi, il nous semble significatif que **105 personnes** (95 francophones et 5 germanophones) aient saisi l'opportunité de remplir ce champ ouvert, donnant parfois lieu à des témoignages relativement longs. Ce **besoin de communiquer** pourrait laisser supposer que les difficultés exprimées lors de l'enquête (cf. plus bas) ne trouvent que difficilement un autre terrain d'expression : « *Merci pour ce questionnaire, c'est agréable de pouvoir partager des ressentis !* », confie un-e sondé-e francophone, de même qu'un-e sondé-e germanophone : « *Schön, dass mal jemand nachfragt, wie es so läuft, und ein Augenmerk dafür hat, wo es nicht läuft.* »

Notons que **les commentaires négatifs sont très largement supérieurs aux commentaires positifs** : tandis que seules cinq personnes interrogées ont exprimé un avis positif sur leur travail de recherche (4 francophones et 1 germanophone), et que 34 commentaires ont été

étiquetés « neutres »[5] (29 en français et 5 en allemand), 71 commentaires (66 en français et 5 en allemand) font part de difficultés plus ou moins importantes dans le travail de recherche.

Bien qu'une classification thématique de ces remarques puisse sembler arbitraire, les remarques mêlant souvent plusieurs impressions liées à des aspects différents et complémentaires du travail de thèse, on peut estimer que les commentaires négatifs se répartissent en six grands domaines :

a) Reconnaissance / valorisation du doctorat : 9 réponses (8 du côté français, 1 du côté allemand) ;
b) Difficultés d'insertion professionnelle / accès à l'emploi (très) limité / débouchés : 17 réponses (16 du côté français, 1 du côté allemand)[6] ;
c) Contraintes temporelles / thèse en 3 ans : 13 réponses (du côté français uniquement) ;
d) Contraintes financières : 8 réponses (6 du côté français, 2 du côté allemand) ;
e) Suivi des directeurs/-trices de thèse : 3 réponses (du côté français uniquement) ;
f) Santé / stress / mal-être : 6 réponses (du côté français uniquement).

a) Difficultés de reconnaissance du diplôme, manque d'informations et accès à l'emploi (très) limité : le manque de débouchés, une angoisse récurrente

> « Pas de place pour les jeunes chercheurs dans l'université en crise. »

Les difficultés à faire reconnaître le diplôme de doctorat pèsent dans le quotidien de plusieurs des sondé-e-s, à l'instar de cette personne, qui « espèr[e] une **meilleure reconnaissance et valorisation** » ou de cet-te autre sondé-e, qui explique que « *[l]a thèse n'est **pas valorisée hors du milieu académique**, il est donc difficile de ne pas être considérée comme un 'étudiant attardé et flemmard', ce qui pèse sur l'auto-valorisation et les rapports avec les autres dans la vie quotidienne* »[7].

Outre cette remarque personnelle, le fait d'être titulaire d'un diplôme supérieur n'est **pas perçu comme un avantage** sur le marché du travail hors académique : cela ne « *garanti[t] et permet rien de plus* » (« *daher erhoffe ich mir von der Promotion keine beruflichen Vorteile* »), les autres bassins d'emploi semblant parfois aussi fermés (notamment la culture). Les témoignages vont également dans le sens d'un malaise vis-à-vis de l'institution :

[5] Les commentaires liés au format de l'enquête (critique sur la formulation de telle ou telle question, suggestions, etc.) ont été classés dans cette catégorie.
[6] Pour des raisons de présentation, ces deux aspects du doctorat sont regroupés au sein de la partie 1) dans l'analyse des résultats.
[7] Un témoignage germanophone équivalent affirme que : « *Die Promotion innerhalb der Geisteswissenschaften wird in Deutschland meiner Ansicht nach, speziell seit den aufgekommenen Promotionsskandalen, wenig bis gar nicht mehr gewürdigt noch unterstützt.* »

> **L'université française**, qui accepte des étudiants salariés, ne devrait pas, ensuite les ignorer. C'est une perte d'argent et d'énergie. Il y a là une incohérence. Il est grave aussi qu'elle **ignore la reconversion professionnelle**, qui est pourtant une réalité quotidienne.

Le doctorat est par ailleurs perçu par un jeune docteur comme une véritable **perte de temps** :

> La recherche a plombé mes perspectives d'emploi, maintenant, je n'ai aucune expérience dans mon domaine et je suis trop âgé pour faire des stages.

Ce manque de reconnaissance tient pour l'un-e des sondé-s au statut du doctorat en France : « *[l]**es doctorants en France sont vus comme des 'étudiants'**, à la différence des pays anglophones, et le système fonctionne plutôt par cooptation* ». Un témoignage allemand montre toutefois que la réalité est loin d'être toute autre de l'autre côté du Rhin : « *Arbeitsagentur zu mir: '**Sie haben eine nicht nachgefragte Qualifikation**.' - entweder Staatsdienst oder Hartz IV, und für letzteres war der Aufwand beträchtlich*. »

Le manque de passerelles entre l'enseignement supérieur et la recherche continue d'être déploré : outre une **concurrence toujours plus importante** (« *les conditions d'accès à un poste sont tellement difficiles qu'il faut toujours avoir un plan B, et même C et D dans la poche* »), il faut également être prêt-e à chercher du travail à **l'étranger** :

> Connaissant les difficultés pour trouver un poste au sein de l'université française, mon projet professionnel s'inscrit nettement dans une dimension internationale. Cela signifie que je suis prête à aller travailler dans une université à l'étranger, où le fait d'avoir fait une thèse en France peut être un atout.

Nombreux et nombreuses sont celles et ceux qui évoquent le manque d'informations (ou des informations parcellaires, défaillantes, circulant mal) et soulignent **l'importance du réseau** dans l'insertion des jeunes docteur-e-s[8]. Pour certain-e-s, la nécessité de se constituer un réseau pour bénéficier d'un accès privilégié à l'information est perçue comme une **concurrence déloyale** (des « *passe-droits* » pour un-e sondé-e). D'aucun-e-s n'hésitent pas à parler du « *fait que tout se décide dans une **opacité** effrayante, tout semble arbitraire et peu souvent motivé par la qualité scientifique* ». Le constat est parfois amer :

> J'avoue que pour moi, cette thèse a été l'occasion d'une **immense déception**. L'image que j'avais du monde universitaire et de la recherche académique a complètement éclaté en mille morceaux. Ce que j'ai découvert du côté des professeurs et des chercheurs m'a beaucoup écœurée : **bagarre d'égos**, coups bas à tous les coins de facultés, **une recherche soumise avant tout au principe de la productivité, au détriment de la qualité, voire même de la pertinence** (aussi paradoxal que cela puisse paraître) […]

Cette « opacité » est décrite de façon plus concrète dans un autre commentaire qui souligne les déficits de la formation doctorale, où tout se passe « *comme si tout était évident* » :

[8] Notons toutefois ce constat plus nuancé, qui fait état d'une évolution positive : *« J'ai vu beaucoup de choses changer depuis le début des années 2000 pour les étudiants, notamment au niveau de la circulation des informations*. »

> On débarque en thèse sans savoir ce qu'est un labo de recherche, une école doctorale (et ce qu'on peut en attendre), les différences entre colloque, séminaire, journée d'études et j'en passe. […] **On apprend sur le tas, avec en face des gens qui font comme si tout était évident**, et résultat on manque beaucoup de choses.

De façon générale, les doctorant-e-s interrogé-e-s regrettent de ne bénéficier que d'un accès parcellaire à l'information, cela contribuant également au sentiment de solitude ressenti par certain-e-s d'entre eux (voir en f).

Le **manque de confiance en l'avenir**, évidemment lié au manque de perspectives, fait dire à l'un-e des sondé-e-s que l'avenir « *semble sombre et bouché* ». Le constat de l'absence de postes à l'université et de l'absence de débouchés est partagé par beaucoup, dont certain-e-s ont même effectué « *un parcours sans faute (dont 1 thèse en 3 ans)* », engendrant une « ***[v]raie douleur liée à l'absence de débouchés*** **».**

L'absence de passerelles entre enseignement supérieur et recherche, voire leur incompatibilité, est également un problème évoqué par certain-e-s :

> Je suis enseignante dans le secondaire et oui, c'est une activité difficile à combiner avec la thèse car si le lycée se moque bien de me voir faire une thèse j'y mène une activité excessivement coûteuse en temps et en énergie. Je suis à mi-temps pour pouvoir faire ma thèse donc oui celle-ci me coûte de l'argent.

En somme, les témoignages expliquant qu'« *il faut prendre énormément sur soi* » pour persévérer dans le milieu académique sont légion. Certain-e-s vont même jusqu'à s'interroger : « *L'enjeu (qui s'amaigrit d'année en année) en vaut-il le coup ? Rien n'est moins sûr...* ».

b) Contraintes temporelles : de l'impossibilité et de l'absurdité d'effectuer une thèse en lettres et sciences humaines en trois ans

NB : Ces remarques se voient complétées par les réponses aux questions 21 à 25, par ailleurs traitées extensivement à l'aide de graphiques (voir partie 3 « Financements »).

> « […] comme tout le monde le sait, c'est une absurdité »

La pression exercée sur les doctorant-e-s en SHS afin d'effectuer une thèse de doctorat en trois ans, pression qui sera renforcée par le projet d'arrêté ministériel de septembre 2015, fait l'objet d'un consensus parmi les sondé-e-s : c'est « *beaucoup trop court* » affirment ainsi trois sondé-e-s différent-e-s. « *La temporalité des trois ans est tout bonnement impossible à tenir* », déplore une autre personne, c'est « ***une contrainte contre-productive****, surtout si l'on souhaite innover et suivre des pistes encore peu balisées* » regrette une dernière.

L'exigence des trois ans semble à la plupart des sondé-e-s incompatible avec les exigences propres aux SHS, comme le montre ce témoignage :

> Je pense donc que pour des sujets comme le mien ou comme ceux présentés en SHS, une année ou deux supplémentaires sont parfois vraiment bénéfiques voire nécessaires pour une **thèse aboutie**. Le temps de la **réflexion et de la maturité des concepts** n'est pas compressible. Le **temps de collecte des données** (entretiens écrits, oraux, immersion, relevés...) n'est pas prévisible exactement.

L'éparpillement dû à la multiplicité des activités du jeune chercheur ou de la jeune chercheuse pèse par ailleurs sur le parcours du / de la doctorant-e :

> Merci de l'intérêt que vous portez au parcours doctoral que je trouve bien **contraignant dans la durée avec ses séminaires obligatoires, ses publications obligatoires**....Que de temps consacré à autre chose que la thèse à proprement parler (les lectures en pâtissent autant que le travail de fond).

De nombreux témoignages vont également dans le sens d'une **difficile harmonisation des contraintes personnelles et professionnelles** : « *beaucoup de contraintes qui ne me permettent pas de consacrer le temps que je souhaiterai à ma thèse, et qui rendent très difficile ma vie personnelle* ».

c) Contraintes financières et précarité socioéconomique des doctorant-e-s

NB : Ces remarques se voient complétées par les réponses aux questions 21 à 25, par ailleurs traitées extensivement à l'aide de graphiques (voir partie 3 « Financements »).

Les contraintes financières pèsent de façon patente chez les doctorant-e-s interrogé-e-s et sont sources d'une **réelle anxiété**, comme en atteste ce témoignage : « *[m]a principale source de stress, de frustration et d'angoisse est l'aspect financier* ». Nombreux sont les témoignages exprimant le désarroi des doctorant-e-s face à ce qui est vécu comme une double injonction contradictoire : réussir à effectuer sa thèse en un temps toujours plus limité tout en étant souvent non payé-e : « *[l]es conditions financières de ceux qui n'ont pas de contrat de recherche sont très précaires* ». La « ***précarité socioéconomique*** » (ou « *prekäre Finanzierung* » pour un-e sondé-e allemand-e) évoquée par les doctorant-e-s sans bourse semble ainsi le lot commun.

Les débuts de la thèse sont souvent marqués par la recherche d'un financement adéquat (« *Die Anfangszeit meiner Promotion […] war sehr stark geprägt von der Suche nach einer dauerhaften ausreichenden Finanzierung* »), période considérée comme particulièrement difficile à vivre (« *Diese Zeit war extrem belastend* ») dans la mesure où la thèse est censée avoir déjà commencé alors que plusieurs mois sont encore consacrés au dépôt de dossiers de candidatures très coûteux en temps et en énergie.

Si la plupart des commentaires se concentrent sur les difficultés financières *pendant* la thèse, un-e sondé-e mentionne également les **difficultés *après* la thèse** : « *Le salaire de maître de conférences en début de carrière est un scandale pour des bac + 8 minimum* », « *le marché est complètement saturé et peu d'opportunités se présentent et lorsqu'elles sont là* ***le salaire***

est dérisoire *face aux efforts et sacrifices consentis pour obtenir le doctorat* », complète un-e autre sondé-e.

d) Le suivi des directeurs/-trices de thèse

Le suivi des directeurs et directrices des thèses est un point relativement peu évoqué dans l'espace laissé libre pour les commentaires en fin d'enquête.

Cela va dans le sens des réponses à la question 27 traitée quantitativement plus haut. L'analyse des résultats de cette question montre que **les rapports avec le ou les directeur(s)/directrice(s) de recherche** sont jugés par la majorité des doctorant-e-s sondé-e-s satisfaisants (près de 45 % en France, 38 % en Allemagne), voire très satisfaisants (31 % en France, plus de 36 % en Allemagne). Toutefois près de 17 % des sondé-e-s en France et 20 % outre-Rhin ont exprimé un avis plutôt négatif (rapports peu satisfaisants). Dans de rares cas, certains commentaires (comme « il ne répond pas aux mails ») révèlent les difficultés, voire l'absence, de communication de certains doctorant-e-s avec leur directeur ou leur directrice.

À un cas particulier de direction défaillante (« *la personne qui devait diriger ma thèse ne l'a jamais dirigée, à ma grande surprise (et déception)* ») s'ajoutent une critique concernant l'**absence de critères stables et unifiés** dans le nombre de doctorant-e-s que peut diriger un directeur ou une directrice de thèse, mais aussi la proposition suivante : « *Il faudrait véritablement définir un parcours de thèse contraignant pour les directeurs et leurs élèves de telle manière à pouvoir établir des critères de classement à la fin de la thèse* ». Le peu de réponses liées à ce sujet nous empêche toutefois de tirer des conclusions de ces commentaires.

e) La thèse, source importe de stress et de mal-être

Les commentaires liés au mal-être des doctorant-e-s sont particulièrement inquiétants car ils révèlent une grande inquiétude des sondé-e-s, dont les causes sont à chercher dans les points évoqués plus haut (manque de reconnaissance professionnelle et dans son entourage en a), difficultés, voire impossibilité à poursuivre une carrière dans le monde académique en b), contraintes temporelles et financières en c) et d), manque d'encadrement en e)). Ainsi, un-e doctorant-e évoque une réelle « ***souffrance au travail pendant la thèse*** », estimant que celle-ci « *devient préoccupante* ». Un-e autre sondé-e va jusqu'à regretter d'avoir entamé un travail de recherche, et ce bien que « *la piste de recherche [soit] pertinente* » : « *Si j'avais su avoir autant d'ennuis au sein de l'entreprise au point de* ***risquer ma santé****, je ne me serai pas engagée dans ce processus* », tandis qu'une autre personne confie : « *je suis en fin de parcours et ne parviens pas à terminer ma thèse****. J'envisage d'abandonner ce projet***. ».

Suite au manque de suivi de son directeur ou sa directrice de thèse, un-e doctorant-e va jusqu'à parler de « ***dépression doctorale*** » due aux « *angoisses et l'inactivité de [s]a première année et demi de thèse* ». La **solitude** pèse également sur de nombreux/-ses doctorant-e-s, qui soulignent la particularité des sciences humaines, « *où l'on fait un travail le plus souvent solitaire et déconnecté de celui des autres* ». Ainsi cette proposition d'un-e doctorant-e : « *Il*

*faudrait à mon sens penser le travail de recherche comme **un travail en équipe**, au moins partiellement, cela fait terriblement défaut au management des labos !* ». Un-e autre sondé-e estime que le manque d'information (cf. a) touche aussi les réseaux de sociabilité :

> **Les informations ne circulent pas assez** et ne sont pas assez accessibles sur les aides financières mais aussi et tout simplement **sur les événements, les occasions de socialiser et de ne pas se retrouver isolé** et prioritairement sur le monde de la recherche.

C'est sans doute en ce sens également qu'une sondée demande à accéder aux résultats de l'enquête : « *[j]'aimerai[s] bien avoir les résultats de l'étude. Je me sentirai[s] moins seule*. »

De façon significative, les risques liés au stress et au surmenage ne sont pas exprimés seulement par des personnes en grande difficulté affective et financière, comme en attestent ces témoignages :

> Il est difficile d'expliquer à la fois à quel [point] la thèse est une expérience extraordinaire et en même temps une **source d'angoisse immense**. Depuis l'âge de 18 ans, j'ai enchaîné les concours (ENS, agrégation), et j'ai maintenant l'impression de ne jamais avoir eu un instant de répit, de liberté ou de légèreté. Je répète que j'adore ma thèse, mais en même temps ce travail est aussi source d'une **très grande solitude et d'une certaine souffrance**.

> Je réalise ma thèse dans de bonnes conditions matérielles (avec un financement correct, et des conditions de travail assez bonnes), mais c'est très difficile malgré tout de me « mettre dedans » : ma discipline n'est pas très valorisée, et est sous-représentée dans mon laboratoire de recherche. Je ne suis pas intégré dans une équipe et du coup, la motivation et l'organisation repose sur moi et sur moi-seul. **D'où une pression et une angoisse fortes**, même si le rythme de travail n'est pour l'instant pas très élevé.

Le **manque de soutien des universités** (« *bureaucratie lourde, injuste et qui use* », « *aucune prise ne compte des situations personnelles par l'administration et application tatillonne et ultra formelle, 'à la lettre' des directives* ») et un **milieu académique encore trop peu diversifié et paritaire** (« *la recherche reste un monde très masculino-centré* ») complètent ce tableau, expliquant qu'un-e doctorant-e estime que la poursuite de sa thèse ne tient qu'à sa « *persévérance personnelle* ».

f) Conclusion et perspectives

Comme nous l'avions noté en introduction, l'immense majorité des témoignages exprime sinon un réel mal-être, des difficultés matérielles souvent handicapantes pour le travail de recherche. Pour conclure sur une note plus positive, nous voudrions citer ces deux témoignages, qui soulignent que malgré un quotidien précaire et un avenir incertain, la thèse demeure une expérience intellectuellement et humainement enrichissante pour certain-e-s doctorant-e-s :

> **J'aime beaucoup ce que je fais** et ne vois mon doctorat que comme une expérience amenant un **épanouissement personnel et intellectuel**. Je ne pense pas qu'il soit spécialement une clef d'accès à un avenir radieux, c'est pourquoi je ne me projette pas trop

loin dans le futur. **Pas question de me mettre la pression, seuls l'intérêt et le plaisir sont pour moi un bon moteur**. Une carrière universitaire n'est pas un but en soi, le plus important est d'aimer ce que je fais dans le présent avec les moyens qui existent.

Die Promotion ist **eine großartige Chance**, abgesehen von den prekären Zeitverträgen ist die Arbeitssituation im wissenschaftlichen Betrieb **großartig und bereichernd**. Es besteht die Möglichkeit, **permanent zu lernen**. Im Vergleich zu anderen Berufsgruppen bestehen herausragende Gestaltungs- und Selbstorganisationsmöglichkeiten.